



Conseil de sécurité

Distr. générale
26 mars 2021
Français
Original : anglais

Lettre datée du 25 mars 2021, adressée au Secrétaire général et aux Représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par la Présidente du Conseil de sécurité

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte des exposés présentés par M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, ainsi que des déclarations faites par les représentantes et représentants de la Chine, de l'Estonie, de la France, de l'Inde, de l'Irlande, du Kenya, du Mexique, du Niger, de la Norvège, de la Fédération de Russie, de Saint-Vincent-et-les Grenadines, de la Tunisie, des États-Unis d'Amérique et du Viet Nam, à l'occasion de la visioconférence organisée sur la question « La situation en Afghanistan », tenue le mardi 23 mars 2021. Une déclaration a également été faite par la représentante de l'Afghanistan.

Conformément à l'accord auquel sont parvenus les membres du Conseil pour cette visioconférence, les délégations ci-après ont fourni des déclarations écrites, dont le texte est également joint : Allemagne, Indonésie, Italie, Japon, Kazakhstan, Pakistan, Qatar, République islamique d'Iran et Turquie.

Conformément à la procédure décrite dans la lettre du 7 mai 2020, adressée aux représentantes et représentants permanents des membres du Conseil de sécurité par le Président du Conseil de sécurité (S/2020/372), qui a été convenue en raison des circonstances exceptionnelles créées par la pandémie de maladie à coronavirus, le texte des exposés et déclarations sera publié en tant que document du Conseil de sécurité.

La Présidente du Conseil de sécurité
(Signé) Linda **Thomas-Greenfield**



Annexe 1**Exposé de M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan**

Plus de six mois se sont écoulés depuis le lancement des négociations de paix afghanes le 12 septembre. Une année s'est écoulée depuis la signature de l'accord entre les États-Unis et les Taliban, et la publication simultanée d'une déclaration conjointe des Gouvernements afghan et des États-Unis. Le moment est donc venu de faire le point et de déterminer les mesures supplémentaires qu'il convient de prendre pour accompagner le peuple afghan sur le chemin de la paix. Les meurtres, les déplacements et la souffrance du peuple afghan doivent cesser maintenant.

Depuis mon dernier exposé (voir S/2020/1274), il y a eu un ralentissement des progrès dans les négociations à Doha. Les Afghans et leurs partenaires internationaux ont commencé à exprimer une frustration compréhensible concernant l'absence de résultats réels, dans le contexte de l'extrême violence qui touche le pays. Il convient de noter que les deux parties ont tenu à rester à la table des négociations. Durant mon récent déplacement à Doha, j'ai accueilli avec satisfaction l'annonce par les deux parties de progrès réels enregistrés sur des points essentiels de l'ordre du jour. Il est cependant nécessaire de faire plus pour montrer aux Afghans que les négociations avancent véritablement dans l'intérêt du peuple afghan.

Alors que les négociations se poursuivent, de nombreux acteurs comptent de plus en plus sur l'ONU pour jouer un rôle plus important. Je me félicite de la nomination de mon collègue expérimenté Jean Arnault en tant que nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, qui renforcera et complétera nos efforts en matière de coopération régionale. Nous, à la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), collaborerons étroitement avec l'Envoyé personnel pour appuyer la paix afghane et la collaboration au niveau régional.

De leur côté, les États Membres ont joué un rôle vital en proposant de nouvelles initiatives pour relancer le processus de paix. Les participants internationaux à la récente réunion tenue à Moscou ont clairement fait savoir qu'ils voulaient tous imprimer un nouvel élan aux négociations. La troïka élargie, composée de la Russie, de la Chine, des États-Unis et du Pakistan, a publié une déclaration préconisant un « règlement politique juste et durable » qui aboutisse à « la création d'un Afghanistan indépendant, souverain, uni, pacifique, démocratique et autonome ».

La réunion que l'on se propose d'organiser en Turquie sera une nouvelle occasion de consolider les principes sur lesquels le processus sera fondé et de jeter potentiellement les bases d'un règlement politique juste et inclusif.

Ces initiatives doivent être ciblées et cohérentes. Surtout, elles doivent renforcer, et non compromettre, les négociations de paix afghanes à Doha. Alors que nous entrons dans une période d'intensité accrue, nous tous, voisins, acteurs régionaux et partenaires internationaux, sommes tenus de veiller à ce que nos actions soient bien intégrées et complémentaires et, plus important encore, servent l'intérêt supérieur du peuple afghan.

Compte tenu des nombreux intérêts en jeu – nationaux et internationaux –, nous avons toujours su que cette paix serait compliquée. Des décennies de conflit ont fait naître des griefs réels pour toutes les parties et la méfiance continue de régner entre les parties. Des divergences véritables et profondes opposent par ailleurs la République islamique et les Taliban quant au résultat final auquel ils aspirent.

Rien de cela ne peut être réglé dans un laps de temps déterminé ou en l'espace de quelques réunions, quels que soient le lieu ou le format. Les deux parties devront faire preuve de patience et de détermination pour régler ces questions. Cela dit, il me semble, d'après mes rencontres avec les parties à Doha et avec des Afghans de tous milieux, que la paix est possible. Les Afghans ne sont pas simplement prêts à faire la paix : ils l'exigent. Et toutes les parties ont besoin que la violence s'arrête.

Si on veut que le processus de paix soit durable, les parties doivent se tourner non pas vers le passé de l'Afghanistan, mais vers son avenir. Tout accord de paix doit prendre en compte les vues et les préoccupations de tous les Afghans, et pas simplement celles d'un petit nombre de privilégiés. Je rends hommage à M^{me} Akbar, qui, avec ses collègues de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme et d'autres organisations telles que le Réseau des femmes afghanes, accomplit un travail remarquable en vue de rendre ce processus plus ouvert – aux femmes, aux jeunes, aux minorités ethniques, aux victimes de la guerre. En tant que porte-drapeau international de la défense des droits de l'homme, l'ONU travaille aux côtés de tous les Afghans pour promouvoir une paix inclusive.

Je suis avec admiration le travail qu'accomplissent de nombreuses femmes afghanes dans le cadre de ces négociations. Si elles restent trop peu nombreuses, elles montrent par leurs contributions que le pays a changé au cours des deux dernières décennies. Les femmes doivent instruire les débats sur tous les sujets, et elles le feront. Elles doivent être présentes dans la salle et autour de la table au moment de décider de l'avenir du pays.

Parce que ce n'est pas l'Afghanistan d'il y a 20 ans ! Le processus de paix et tout accord de paix doivent refléter la population afghane actuelle. Je rappelle que la moitié des Afghans sont nés après la signature de l'Accord de Bonn en 2001. Cette génération a grandi dans un Afghanistan différent, au sein duquel les femmes ont accès à des postes importants ; les jeunes aspirent à une éducation appropriée ; les médias jouent un rôle civique vital et la société civile a de la place pour s'épanouir. Ces Afghans constituent aujourd'hui la majorité. Ils méritent de faire entendre leurs voix durant les négociations et de jouer un rôle important dans la société afghane une fois qu'un accord de paix aura été conclu.

Cependant, tous les Afghans subissent un niveau de violence sans précédent, alors même que les négociations de paix se poursuivent. Au cours des deux premiers mois de 2021, le nombre de victimes civiles, qui est enregistré depuis le début des négociations de paix afghanes en septembre, a continué d'augmenter. La flambée d'attaques visant délibérément les civils est particulièrement préoccupante. Déjà cette année, la MANUA a recensé plus de 80 Afghans – dont des membres des médias, de la société civile, de l'appareil judiciaire, des théologiens et des représentants du Gouvernement – tués dans ces attaques ciblées brutales.

Cela n'explique toutefois pas pleinement l'effet paralysant de la violence sur la vie civile en Afghanistan. Pour chaque Afghan tué, beaucoup d'autres abandonnent leurs professions ou envisagent de quitter le pays. Je remercie les membres du Conseil de leur déclaration du 12 mars condamnant la récente série d'attaques visant délibérément des civils (SC/14464). Nous devons tous nous élever contre ces actes de violence odieux.

Dans ce contexte, les Afghans continuent de souffrir d'une crise humanitaire qui s'aggrave, alors que le spectre de la sécheresse continue de planer. L'insécurité alimentaire atteint des niveaux record, avec plus de 40 % de la population en situation d'urgence et de crise. Les faibles précipitations et les températures élevées observées pendant la saison de La Niña font craindre une nouvelle détérioration et, comme toujours, ce sont les Afghans les plus pauvres qui en paieront le prix le plus fort. Je

compte sur les membres du Conseil et sur tous les États Membres pour contribuer généreusement au plan de réponse humanitaire, qui n'est financé qu'à hauteur de 6 %. Un appui beaucoup plus important est nécessaire si l'on veut éviter que l'Afghanistan ne prenne encore davantage de retard.

Mais l'argent seul ne suffit pas. Les travailleurs humanitaires continuent d'être la cible de menaces, de violences et d'ingérences dans l'acheminement impartial de l'aide. De tels actes sont illégaux et injustifiables. Ils ont également de graves conséquences sur la vie et les moyens de subsistance des Afghans. Les partenaires humanitaires doivent pouvoir travailler sans être taxés illégalement, harcelés, menacés ou tués. J'ai récemment soulevé cette question avec les Taliban, et des membres de notre équipe humanitaire poursuivent la discussion avec eux à Doha. Nous œuvrons également avec le Gouvernement afghan pour veiller à ce que son cadre législatif protège l'espace dans lequel opèrent les organisations non gouvernementales effectuant un travail humanitaire.

Pour l'heure, l'Afghanistan semble avoir résisté à la deuxième vague de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Si nous devons rester vigilants quant à une éventuelle troisième vague, les vaccinations ont maintenant commencé, grâce aux dons du Gouvernement indien et à l'appui du Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins. Alors que la campagne de vaccination va s'intensifiant, nous devons nous assurer que les vaccins parviennent à tous les groupes prioritaires du pays.

L'évolution de la situation en Afghanistan ne concerne pas seulement les Afghans, mais aussi la communauté internationale. Pour ne prendre qu'un exemple, la culture et le trafic de stupéfiants illégaux continuent de menacer la stabilité en Afghanistan et dans la région. L'année dernière, la culture du pavot à opium a augmenté de plus d'un tiers, tandis que le nombre d'opérations de lutte contre les stupéfiants a été considérablement réduit. D'autres processus nous ont appris qu'une économie illicite peut continuer à menacer la paix et la sécurité longtemps après la signature d'un accord de paix. Une coopération soutenue sera nécessaire pour atténuer cette menace pour l'Afghanistan et la région.

Une autre menace persistante est celle du terrorisme transnational, particulièrement celui qui est associé à l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Au cours du dernier trimestre, l'EIIL-Province du Khorassan a revendiqué 25 attaques violentes, ce qui représente une forte hausse par rapport aux trois mois précédents. Récemment, le groupe a revendiqué l'assassinat odieux de trois représentantes des médias dans la ville de Jalalabad. Cette violence est une démonstration éclatante de la menace permanente que le terrorisme fait peser sur l'Afghanistan, la région et le monde.

Lorsque je m'adresserai au Conseil la prochaine fois, nous aurons dépassé la date proposée pour le retrait des troupes internationales en vertu de l'accord conclu entre les États-Unis et les Taliban. J'espère que d'ici là, nous serons en mesure de discuter de réels progrès, grâce à la poursuite des négociations à Doha, à des résultats tangibles de la réunion en Turquie et, à défaut d'un cessez-le-feu, du moins à une désescalade substantielle de la violence. Les mois à venir verront également une intensification des activités sur le front régional, à commencer par la réunion ministérielle du Processus d'Istanbul « Au cœur de l'Asie » à Douhanbé, au Tadjikistan, au cours de laquelle les pays de la région se réuniront pour, je le sais, réaffirmer leur appui continu à la paix et à la stabilité en Afghanistan.

Tout cela pourrait marquer un tournant, mais le chemin qui reste à parcourir n'est pas encore clair. Nous continuerons à travailler avec toutes les parties, le Gouvernement afghan, les Taliban, les dirigeants communautaires et la communauté internationale, pour promouvoir un appui cohérent à une paix qui fait cruellement défaut.

Annexe 2

Exposé de M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme

Je vous remercie, Madame la Présidente, de me donner l'occasion de m'adresser au Conseil de sécurité. Je tiens à remercier les États-Unis de m'avoir invitée à partager mes vues sur les droits de l'homme en Afghanistan et le processus de paix afghan.

Je voudrais commencer par remercier le Conseil de sa déclaration du 12 mars condamnant les assassinats ciblés en Afghanistan (SC/14464). C'était là une reconnaissance bienvenue du coût insupportable que les assassinats ciblés font peser sur le présent et l'avenir de l'Afghanistan, et du climat de peur et d'intimidation créé par cette effroyable tactique. La guerre en Afghanistan reste l'un des conflits les plus meurtriers au monde pour les civils. Le ciblage permanent des civils, qui peut être constitutif de crime de guerre, est un phénomène presque quotidien. Ce déferlement d'attaques a encore rétréci l'espace civique, conduisant à l'autocensure des journalistes, des défenseurs des droits de l'homme et des érudits religieux, entre autres, ce qui a des conséquences sur la qualité de la mobilisation et du débat publics sur les questions essentielles pour le présent et l'avenir de l'Afghanistan. Chaque jour, j'entends parler d'une autre personne issue des cercles militants ou du monde des affaires qui a décidé de partir pour des raisons de sécurité. Alors que les efforts pour la paix s'intensifient, il devrait y avoir un plus grand sentiment d'urgence pour mettre fin à la violence et déclarer un cessez-le-feu, sauver des vies et améliorer la mobilisation et la participation du public.

J'ai déjà eu l'honneur de m'adresser au Conseil en juin dernier (voir S/2020/597), à l'aimable invitation de la France, avant que les négociations de paix intra-afghanes ne commencent au Qatar en septembre. À l'époque, j'ai souligné l'importance d'un processus de paix inclusif et transparent et d'un cessez-le-feu global. Dix mois plus tard, j'ai le regret d'annoncer que la situation s'est aggravée et que mon message est donc plus urgent qu'auparavant. Depuis le début des pourparlers, la violence à l'égard des Afghans s'est intensifiée et l'opinion publique a perdu tout espoir que le processus puisse aboutir.

Nous avons besoin de l'attention du Conseil. Avec une mobilisation régionale et internationale revitalisée, il pourrait y avoir un nouvel espoir que la paix reste possible, mais un processus précipité pourrait faire basculer le pays dans une guerre à grande échelle. Les événements récents ont montré que les négociations tendent à être monopolisées par un groupe d'hommes faisant partie de l'élite, dont certains sont responsables de la perpétuation de la violence. Tout règlement qui exclut le grand public sera très certainement de courte durée et a peu de chances de mener à une paix durable.

J'exhorte le Conseil à ne pas détourner le regard lorsque des membres nous poussent vers un accord de paix voué à l'échec. Pour construire la paix, il faut plus qu'un accord entre élites. Il doit s'agir d'une entreprise nationale ouverte à toutes et à tous. Il est urgent que cessent les assassinats et que ce dialogue national soit entamé avec tous les Afghans.

Seul un processus inclusif, qui représente la diversité de l'Afghanistan et qui ne soit pas abrégé pour éviter les questions difficiles mais essentielles, a une chance d'aboutir.

La Commission afghane indépendante des droits de l'homme demande instamment que les négociations de paix incluent une représentation équitable de personnes issues de divers milieux afin de refléter les expériences et les besoins des différentes communautés, y compris les groupes religieux, régionaux et ethniques. Ce processus doit garantir la participation des femmes, des minorités, des jeunes,

de la société civile et des médias afghans connus pour leur dynamisme, ainsi que des victimes. La participation égale des femmes et leur pleine implication dans le processus de paix sont essentielles. Trente pour cent au moins des participants aux pourparlers doivent être des femmes et des mesures doivent être prises pour parvenir à un équilibre complet entre les sexes. La participation des femmes et de la société civile au processus contribue au succès et à la durabilité des accords de paix partout dans le monde. Un processus qui exclut les femmes ou réduit leur participation à un simple symbole manquera de crédibilité et n'inspirera pas la confiance du public. À la récente conférence de Moscou, j'ai été, comme de nombreuses femmes afghanes, choquée et furieuse de ne voir qu'une seule femme afghane, la docteure Habiba Sarabi, dans une salle remplie d'hommes discutant de l'avenir de mon pays.

Les femmes afghanes se battent pour leurs droits fondamentaux depuis de nombreuses décennies et ont réalisé des progrès considérables en matière d'éducation, d'emploi et de participation politique. Les femmes afghanes sont des expertes dans tous les domaines – de la politique à l'administration publique, en passant par la sécurité, les affaires, les sciences et les technologies de l'information. Malgré le climat de violence et de peur, les femmes afghanes et la société civile continuent de se mobiliser et d'élever la voix en faveur d'un cessez-le-feu, d'une solution politique au conflit, des droits des victimes et des droits fondamentaux de tous les Afghans. Les exclure ou les marginaliser des principales discussions sur l'avenir de l'Afghanistan est non seulement injuste et inacceptable, mais aussi peu judicieux et peu propice à une paix durable.

Pour aboutir à une paix durable, les pourparlers doivent porter sur les droits humains et les droits des victimes. Un solide programme de réparations, un programme national communautaire axé sur la réconciliation, un processus de recherche de la vérité, la commémoration et la reconnaissance des victimes doivent être des éléments clés de l'accord de paix. Les obligations légales existantes en matière de droits fondamentaux doivent être respectées par les deux parties à l'accord de paix et par tout nouveau gouvernement. Il s'agit notamment de s'engager à respecter la déclaration des droits figurant dans l'actuelle Constitution afghane et les engagements pris par l'Afghanistan dans le cadre des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, qui prévoient le respect des droits des femmes et des minorités et l'égalité de tous les citoyens. Les amnisties pour certains crimes sont autorisées à la fin des conflits mais ne peuvent pas être appliquées aux crimes de guerre, aux crimes contre l'humanité ou aux violations graves des droits de l'homme. L'impunité pour des crimes aussi choquants est illégale et nuit à une paix durable.

Les Afghans sont épuisés par la guerre et aspirent à la paix. Avec le début des négociations et le soutien international en faveur d'une solution politique au conflit afghan, beaucoup d'entre nous ont vu une lueur d'espoir et ont commencé à imaginer un avenir meilleur pour nous et nos enfants. Cet espoir ne peut être maintenu et renforcé que si les Afghans sont libérés de la violence incessante ; que si le processus de paix reflète les préoccupations et les aspirations de toute notre société, y compris les femmes et les victimes ; et que si nos droits fondamentaux en tant que citoyens, sans discrimination de genre, d'ethnie ou autre, sont reconnus et maintenus, et non violés ou négociés.

La paix en Afghanistan contribuera à la paix dans la région et dans le monde. La Commission se félicite du rôle accru de l'ONU dans ce processus. En se tenant aux côtés des Afghans pour garantir un processus plus susceptible de mettre fin à la violence et d'instaurer une paix juste et durable dans mon pays, le Conseil s'acquittera de son mandat historique.

Annexe 3

Déclaration de M. Zhang Jun, Représentant permanent de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : chinois et anglais]

Je remercie la Représentante spéciale du Secrétaire général Lyons pour son exposé et j'ai écouté attentivement la déclaration de M^{me} Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Je salue également la participation de la Représentante permanente de l'Afghanistan, qui s'adressera au Conseil au cours de cette réunion.

Actuellement, le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan se trouve à un moment critique. Les moyens politiques constituent la seule bonne voie pour parvenir à une paix durable, ce qui est l'objectif commun de toutes les parties. Depuis le début des pourparlers intra-afghans en septembre dernier, le Gouvernement afghan et les Taliban ont convenu d'un code de conduite pour faire avancer les pourparlers, et des progrès ont été réalisés. Nous apprécions les efforts de toutes les parties en Afghanistan à cet égard. Comme les pourparlers intra-afghans sont ardues et que les négociations entrent dans une phase plus substantielle, le processus ne sera pas une tâche facile. Mais tant que les deux parties auront à cœur de défendre les intérêts du pays et du peuple, qu'elles feront preuve de détermination et de sagesse politiques et qu'elles resteront attachées au dialogue et aux consultations, elles parviendront à trouver une voie viable vers une solution politique.

À la lumière des événements récents, je voudrais faire les trois observations suivantes.

Premièrement, le processus de paix afghan doit continuer à être dirigé et contrôlé par les Afghans. La Chine a pris note de certaines nouvelles initiatives de la communauté internationale sur la question afghane récemment. Nous saluons tous les efforts qui favorisent le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Dans le même temps, la Chine a toujours maintenu que le processus de paix et de réconciliation afghan devait respecter le principe de l'initiative et de l'appropriation afghanes. L'avenir de l'Afghanistan doit être entre les mains du peuple afghan lui-même. Le futur arrangement politique du pays doit être décidé de manière indépendante par les Afghans et aucune solution ne doit être imposée de l'extérieur. Tous les éléments en Afghanistan, en particulier les femmes, doivent participer pleinement au processus de paix sur un pied d'égalité. Les efforts de la communauté internationale doivent servir à encourager et à soutenir le processus de paix et de réconciliation, et doivent respecter l'appropriation par le peuple afghan. Nous nous félicitons des résultats positifs de la troïka élargie qui s'est tenue à Moscou, en Russie, la semaine dernière. Cela permet d'établir un consensus international et d'encourager toutes les parties en Afghanistan à faire avancer les pourparlers de paix. À l'heure actuelle, il existe divers mécanismes internationaux sur la question afghane, ainsi que quelques initiatives récentes visant à organiser des conférences sur ce sujet. Nous espérons que les parties concernées communiqueront et se coordonneront pleinement entre elles et définiront les objectifs afin de créer une synergie. Les conférences pertinentes doivent produire des résultats tangibles et ne doivent pas être convoquées pour le plaisir de convoquer. La Chine note que le Secrétaire général a nommé, la semaine dernière, un Envoyé personnel pour l'Afghanistan et les questions régionales, dont le mandat et les objectifs restent à préciser, ainsi que la division du travail avec la Représentante spéciale Lyons, entre autres.

Deuxièmement, nous devons aider l'Afghanistan à instaurer la sécurité et la stabilité le plus rapidement possible. L'arrêt des combats et de la violence et la jouissance de la paix sont les plus grandes aspirations de plus de 37 millions d'Afghans, et aussi l'attente commune des pays de la région et de la communauté internationale. La fréquence des attaques violentes et l'insécurité qui règnent actuellement en Afghanistan restent préoccupantes. La Chine condamne les attaques violentes contre les civils et les installations civiles, telles que les écoles, les installations médicales et les hôpitaux, et appelle toutes les parties dans le pays à répondre activement à l'initiative mondiale de cessez-le-feu du Secrétaire général et à mettre fin aux combats et à la violence dès que possible. La communauté internationale doit continuer à aider les forces de sécurité afghanes à renforcer leurs capacités, afin qu'elles puissent répondre efficacement aux menaces de la criminalité transnationale et du trafic de drogue, réprimer les activités des organisations terroristes, telles que le Mouvement islamique du Turkestan oriental, protéger les civils et assurer la protection des femmes et des enfants contre la violence. Il convient de prendre en considération l'impact du retrait des forces étrangères sur la paix et la sécurité en Afghanistan. La Chine maintient que les troupes étrangères ne peuvent pas aller et venir comme elles le souhaitent. Le retrait des forces étrangères d'Afghanistan doit se faire de manière ordonnée et responsable afin d'éviter de laisser un vide sécuritaire qui compromettrait la sécurité et la stabilité de l'Afghanistan et des autres pays de la région.

Troisièmement, nous devons aider l'Afghanistan à mener à bien la coopération régionale afin de promouvoir son développement économique et social. L'Afghanistan est la plaque tournante de l'Asie du Sud et de l'Asie centrale. Ce n'est qu'en renforçant la connectivité et en s'engageant dans la coopération régionale que l'Afghanistan pourra exploiter pleinement ses avantages géographiques, promouvoir le développement et améliorer les moyens de subsistance de la population. La communauté internationale doit aider l'Afghanistan à s'engager dans la coopération et la connectivité régionales, à mettre en œuvre son cadre national de paix et de développement 2021-2025 et à résoudre une série de problèmes épineux, tels que la pauvreté, les réfugiés et la drogue, afin de parvenir rapidement à la stabilité et à la prospérité. La Chine a toujours appuyé activement le développement socioéconomique de l'Afghanistan et a aidé le pays à renforcer sa connectivité et sa coopération économique et commerciale avec les pays de la région dans le cadre de l'initiative « Une Ceinture et une Route ». La Chine encourage la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à faire bon usage du groupe de travail des six pays voisins et à contribuer activement à la promotion de la coopération régionale et de la connectivité entre l'Afghanistan et les pays de la région.

La maladie à coronavirus (COVID-19) a posé d'énormes défis au développement économique et social de l'Afghanistan. La Chine a fourni plusieurs cargaisons de matériel anti-pandémique à l'Afghanistan. Nous continuerons à travailler avec la communauté internationale pour apporter l'assistance nécessaire à l'Afghanistan en vue de contrôler la pandémie dans les meilleurs délais et de promouvoir le relèvement économique et social.

Pour terminer, je voudrais réaffirmer qu'en tant que bon voisin et véritable ami de l'Afghanistan, la Chine sera toujours aux côtés des Afghans et jouera un rôle d'appui, de médiateur et de facilitateur en ce qui concerne le processus de paix et de réconciliation en Afghanistan. Nous continuerons à contribuer à la réalisation de la paix, de la réconciliation, du développement et de la prospérité dans le pays.

Annexe 4

Déclaration de M. Sven Jürgenson, Représentant permanent de l'Estonie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier la Représentante spéciale Lyons et M^{me} Akbar pour leurs exposés détaillés sur la situation en Afghanistan, qui donnent à réfléchir. La situation en Afghanistan, caractérisée par la violence et les attaques contre les civils, les besoins humanitaires et la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), semble bien pire aujourd'hui qu'elle ne l'a été au cours des 10 dernières années.

Il est extrêmement préoccupant d'entendre que la situation en matière de sécurité s'est détériorée et a atteint son pire niveau depuis le déploiement de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Les affrontements armés, qui s'intensifient, continuent de faire payer le plus lourd tribut à la population civile, le nombre de victimes ayant sensiblement augmenté depuis le début des négociations de paix. Rien ne saurait justifier la récente vague d'attaques délibérées visant des civils. Ces assassinats – en particulier ceux de hauts fonctionnaires, de défenseurs des droits de l'homme et de journalistes – doivent faire l'objet d'une enquête et leurs auteurs doivent rendre des comptes. Je tiens à rappeler que le Conseil a récemment souligné que ces assassinats ciblés de civils peuvent constituer des crimes de guerre et doivent cesser immédiatement.

L'augmentation de la violence s'est accompagnée d'une détérioration de la situation humanitaire, qui a atteint des niveaux sans précédent. Près de la moitié de la population afghane a besoin d'une aide humanitaire, mais, dans le même temps, la violence croissante entrave gravement l'accès humanitaire et coûte la vie à un nombre croissant de travailleurs humanitaires. Il est essentiel d'appuyer les efforts de la MANUA pour améliorer l'accès à l'aide humanitaire pour les personnes qui en ont cruellement besoin.

Par ailleurs, je voudrais attirer l'attention sur les conséquences tragiques du conflit sur les enfants en Afghanistan. En effet, près d'un tiers des victimes civiles sont des enfants et la moitié des enfants de moins de cinq ans souffrent de malnutrition aiguë.

Aujourd'hui, nous appelons une fois de plus à un cessez-le-feu immédiat, permanent et total afin d'épargner au peuple afghan de nouvelles souffrances inutiles et de créer un environnement propice à une paix pérenne dans le pays et à la stabilité dans la région. La flambée actuelle de violence a affaibli la confiance du public dans les efforts de paix. Toutes les parties, en particulier les Taliban, doivent honorer leurs engagements et s'efforcer de mettre fin à la violence pour sauver des vies civiles.

Nous nous félicitons de l'accord conclu récemment, qui vise à accélérer les négociations de paix inter-afghanes. Une paix pérenne passe nécessairement par un règlement politique durable accepté par toutes les parties prenantes, y compris les groupes marginalisés. Pour ce faire, le processus de paix doit protéger et renforcer les droits de tous les Afghans, notamment les femmes, les jeunes et les personnes appartenant à des minorités, et préserver les acquis obtenus au cours des 20 dernières années et garantis par la Constitution afghane. Nous soulignons l'importance d'une participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes au processus de paix. Les femmes subissent également les effets dévastateurs de cette guerre sans fin et se battent pour la survie d'innombrables familles.

L'Estonie et l'Union européenne restent prêtes à appuyer les Afghans dans leurs efforts visant à faire avancer le processus de paix. Cet appui unifié et durable de la communauté internationale, en particulier des pays de la région, est crucial pour faciliter et garantir la paix en Afghanistan. Nous nous félicitons de la mobilisation

active de toutes les parties en faveur du processus de paix et nous approuvons l'action de la MANUA et du nouvel Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, M. Arnault.

Il ne fait aucun doute que la MANUA traverse la phase la plus difficile depuis le début de la mission en Afghanistan. Je voudrais terminer en félicitant la MANUA pour les efforts qu'elle continue de déployer, notamment pour son action relative à la promotion du rôle des femmes dans le programme de paix et de sécurité, à la situation des enfants touchés par les conflits armés, à l'appui à la justice transitionnelle, à la justice axée sur les victimes et à l'inclusion de la société civile, et pour ses activités d'appui à la protection des droits de l'homme dans des conditions difficiles en Afghanistan.

Annexe 5**Déclaration de M^{me} Nathalie Broadhurst, Représentante permanente adjointe de la France auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je voudrais commencer mon propos par des remerciements à Deborah Lyons et Sharharzad Akbar pour leurs interventions et je voudrais également saluer la participation de la Représentante permanente de l'Afghanistan. Chacune à sa façon, avec son expérience, son engagement, son dévouement total à la paix et à la sécurité, rappelle, s'il le fallait encore, la place centrale que les femmes jouent dans les négociations de paix. À ce titre, je tiens également à saluer Habiba Sarabi, lauréate en 2021 du prix Simone Veil de la République française, et je salue son engagement en faveur de la réconciliation et d'une paix durable.

Les nombreuses initiatives diplomatiques en cours permettent d'entretenir une dynamique et une perspective de paix qui sont bienvenues. Elles sont précieuses pour relancer des discussions entre Afghans et conduites par les Afghans dans le cadre du processus qui se déroule à Doha avec les équipes de négociations désignées par les deux parties.

Nous saluons à cet égard la nomination de Jean Arnault aux côtés de Deborah Lyons. Fort de sa longue expérience, nous attendons de lui qu'il contribue à mettre en cohérence l'ensemble de ces initiatives, en étroite collaboration avec la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan et les partenaires régionaux. La participation pleine, active et effective des femmes à tous les formats du processus de paix est une condition indispensable de son succès à long terme.

En outre, le processus doit être inclusif. À cet égard, nous plaidons pour la participation des principaux soutiens de l'Afghanistan. L'Union européenne, en tant que premier donateur et dont les États membres sont les contributeurs quasi-majoritaires en troupes sur le terrain, a toute sa place dans ces discussions.

Si l'espoir d'une paix renaît, cela ne doit pas occulter le fait que la confiance a été largement mise à l'épreuve et affaiblie par le niveau de violence.

Le Conseil a récemment condamné avec fermeté les attaques ciblées dans sa déclaration à la presse du 12 mars 2021 (SC/14464). Les meurtres de celles et de ceux qui participent à la vie démocratique sont inacceptables. Une telle violence est un obstacle à la paix, comme l'a rappelé la déclaration de la troïka publiée à l'issue de la conférence de Moscou du 18 mars 2021.

Nous appelons à la mise en œuvre d'un cessez-le-feu, conformément aux résolutions 2532 (2020) et 2565 (2021). La protection des civils, en particulier des femmes, des enfants et des infrastructures civiles, doit être une priorité absolue. Le respect du droit international humanitaire, des droits de l'homme et de la liberté de la presse, par toutes les parties, n'est pas négociable. Ceux qui sont responsables de ces crimes odieux doivent rendre des comptes. Il ne peut y avoir d'impunité en la matière.

De nombreux intervenants ont souligné la situation humanitaire gravissime, qui ne cesse de se détériorer : un enfant sur deux de moins de 5 ans sera en situation de malnutrition aigüe en 2021. La pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a contribué à doubler en un an le nombre de personnes qui ont besoin d'aide humanitaire. Face à cette situation, la mobilisation des donateurs est indispensable. À cet égard, nous nous félicitons que l'Union européenne se soit engagée à hauteur de 1,2 milliard d'euros sur quatre ans lors de la conférence des donateurs en novembre dernier.

L'accès des personnels médicaux et humanitaires à l'ensemble des personnes dans le besoin, de même que leur protection, doivent être garantis. Le nombre d'incidents entravant l'accès humanitaire a plus que doublé en 2020 : c'est inacceptable. Nous devons également permettre un accès équitable au vaccin contre la COVID-19. De ce point de vue, le Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins a un rôle clé à jouer.

Enfin, la paix ne sera pas durable tant que le trafic de drogue continuera de gagner du terrain. La lutte contre la drogue dans toutes ses dimensions, depuis la prévention jusqu'à l'éradication de la production et des trafics, doit être une priorité. Les groupes terroristes bénéficient des ressources du trafic de drogue et s'en servent pour déstabiliser à la fois l'Afghanistan mais toute la région également. Nous saluons à ce titre le rôle de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime pour lutter contre ce fléau et appelons toutes les parties, conformément à leurs engagements, à s'engager résolument en faveur de cet objectif. Les défis sont multiples mais je peux vous assurer de la mobilisation de la France, aux côtés de ses partenaires, pour accompagner l'Afghanistan sur le chemin de la paix.

Annexe 6**Déclaration de M. T. S. Tirumurti, Représentant permanent de l'Inde auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, de son exposé détaillé, et je voudrais, à l'instar des autres membres, exprimer ma satisfaction pour le travail accompli par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je tiens également à remercier M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, de son exposé. J'apprécie vivement la déclaration faite par l'Ambassadrice Adela Raz, de l'Afghanistan.

L'Afghanistan traverse une phase critique. La violence, les attaques terroristes incessantes et les assassinats ciblés ont atteint un niveau sans précédent. Les attaques ciblées contre les forces de sécurité afghanes, les oulémas, les élèves et étudiants innocents dans des écoles et des universités, les femmes qui occupent des postes importants, les journalistes, les militants de la société civile, les jeunes et les communautés minoritaires mettent en évidence les efforts concertés que déploient les terroristes et leurs parrains pour éroder les progrès accomplis au cours des deux dernières décennies. Le rapport du Secrétaire général (S/2021/252) indique clairement que le début des pourparlers intra-afghans n'a malheureusement pas coïncidé avec une baisse de la violence ; au contraire, celle-ci n'a fait qu'augmenter.

Plus tôt dans le mois, les membres du Conseil de sécurité ont de concert condamné dans les termes les plus énergiques le nombre alarmant d'attaques visant délibérément les civils en Afghanistan (voir SC/14464). Ils ont en outre exprimé leur profonde inquiétude face à la menace que le terrorisme fait peser sur l'Afghanistan et la région. Ces attaques visent à forcer le peuple afghan, par la contrainte, à faire des choix prédéterminés, mais aussi à propager la peur et l'intimidation au sein de la société. En tant que voisin immédiat de l'Afghanistan, nous sommes profondément préoccupés par le recours croissant à la violence en tant que moyen de pression.

L'Inde estime qu'un cessez-le-feu immédiat et global en Afghanistan est nécessaire à l'heure actuelle. Ce n'est pas simplement dans l'intérêt du peuple afghan, qui est victime d'une violence incessante, c'est aussi une condition essentielle à la réussite du processus de paix. Il va sans dire que les pourparlers et la violence ne peuvent aller de pair.

L'Inde appuie tous les efforts visant à instaurer une paix, une sécurité et une stabilité durables en Afghanistan. Ce processus doit être transparent, inclusif, dirigé, pris en main et contrôlé par les Afghans, dans le plein respect de l'unité, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale du pays.

Les acquis des deux dernières décennies doivent être préservés quel que soit le cadre constitutionnel dont se dotera l'Afghanistan. Les droits des femmes, des minorités et des personnes vulnérables doivent être protégés, et le respect des droits de l'homme et de la démocratie doit être garanti. La pleine participation des femmes et des minorités ethniques et religieuses au processus de paix est essentielle en vue de préserver un régime politique démocratique et pluraliste.

Pour que la paix soit durable en Afghanistan, les refuges et les sanctuaires des terroristes doivent être démantelés immédiatement et leurs chaînes d'approvisionnement doivent être rompues. Il ne faut avoir aucune tolérance pour le terrorisme sous toutes ses formes et dans toutes ses manifestations. Il importe de veiller à ce que le territoire de l'Afghanistan ne soit pas utilisé par des groupes terroristes pour menacer ou attaquer un autre pays. Il faut demander des comptes à ceux qui fournissent un appui matériel et financier aux entités terroristes doivent, sans faire deux poids, deux mesures.

Pour favoriser le développement économique de l'Afghanistan, il est important de lui ouvrir un accès sans entrave à la haute mer. La communauté internationale doit s'employer à éliminer les obstacles artificiels au transit imposés au pays et garantir pleinement, sans entrave, les droits de transit de l'Afghanistan en vertu des accords de transit bilatéraux et multilatéraux.

En tant que voisins, l'Inde et l'Afghanistan partagent des relations historiques naturelles et de longue date. Notre partenariat stratégique et notre attachement indéfectible au développement de l'Afghanistan illustrent ce partenariat qui a résisté à l'épreuve du temps. Dans la même optique, au cours des 20 dernières années, l'Inde a consacré plus de 3 milliards de dollars au développement, à la reconstruction et au renforcement des capacités dans le pays. Nous avons récemment signé un mémorandum d'accord avec le Gouvernement afghan pour la construction du barrage de Shahtoot, qui permettrait d'approvisionner en eau potable les résidents de la ville de Kaboul. L'Inde est également en train de lancer la quatrième phase de ses projets de développement communautaire à fort impact en Afghanistan, qui comprend plus de 100 projets estimés à 80 millions de dollars. À ce jour, nous œuvrons au développement dans les 34 provinces du pays.

Pour renforcer la connectivité régionale, l'Inde a opérationnalisé des couloirs de fret aérien et le port de Chabahar. Elle a fourni une aide humanitaire à l'Afghanistan en transférant 75 000 tonnes de blé par le port de Chabahar afin de surmonter l'insécurité alimentaire résultant de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). D'autre part, dans le cadre des efforts que nous déployons pour aider l'Afghanistan à surmonter la pandémie de COVID-19, nous lui avons livré 968 000 doses d'un vaccin fabriqué en Inde, dont 500 000 fournies par l'Inde à titre gracieux.

Plusieurs citoyens indiens, en particulier nos diplomates, y compris mon cher collègue V. Venkateshwara Rao et le général de brigade Ravi Datt Mehta, ainsi que des ingénieurs et des médecins, ont sacrifié leur vie pour l'Afghanistan dans l'exercice de leurs fonctions. L'Inde a donc joué très gros en œuvrant pour la paix et la stabilité en Afghanistan. Nous sommes disposés à collaborer avec toutes les parties prenantes, y compris les pays de la région, pour atteindre cet objectif.

L'Inde continue de se tenir aux côtés de l'Afghanistan pour garantir le retour de la normalité grâce à un processus démocratique légitime qui est essentiel à la stabilité à long terme du pays et de la région. L'Inde continuera d'apporter un appui sans faille au Gouvernement et au peuple afghans pour leur permettre de réaliser leur aspiration à un avenir pacifique, démocratique et prospère, exempt de terrorisme, afin de protéger et de promouvoir les droits et les intérêts de tous les secteurs de la société afghane.

Annexe 7

Déclaration de M^{me} Geraldine Byrne Nason, Représentante permanente de l'Irlande auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je tiens à remercier la Représentante spéciale Lyons et M^{me} Akbar des exposés instructifs – et qui, je dois le dire, donnent à réfléchir – qu'elles ont présentés aujourd'hui. Je salue également la participation à la présente réunion du Conseil de sécurité de ma chère amie et collègue, l'Ambassadrice Adela Raz, dont la compassion pour son peuple donne une leçon d'humilité à beaucoup d'entre nous qui participons à cette réunion.

Le débat d'aujourd'hui intervient à un moment charnière pour le pays et le peuple afghan. Nous avons entendu beaucoup de choses pour nous rappeler le truisme selon lequel la paix est vraiment un processus et non un moment. Nous avons entendu parler des défis permanents auxquels le pays est confronté, notamment les niveaux élevés de violence. Nous sommes contraints une fois de plus d'appeler à la fin de cette violence et à un cessez-le-feu complet et permanent. C'est clairement ce que les Afghans désirent et exigent, et c'est certainement ce qu'ils méritent.

Par l'entremise de la Représentante spéciale Lyons, je tiens à exprimer la reconnaissance de l'Irlande et son plein soutien au travail d'une importance cruciale que la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) réalise sous sa direction, dans ce que nous savons tous être des circonstances vraiment difficiles dans le pays.

La récente condamnation par le Conseil de sécurité des attaques ciblées contre les femmes, les défenseurs des droits de l'homme, les journalistes et les professionnels des médias, le personnel médical et les travailleurs humanitaires, entre autres, témoigne de l'ampleur de cette violence atroce, mais aussi de notre communauté de vues contre celle-ci. L'Irlande appuie celles et ceux qui, en Afghanistan, font preuve d'un tel courage face aux menaces. Il ne faut pas l'oublier, comme l'a dit M^{me} Raz de façon poignante ce matin.

M^{me} Akbar a récemment écrit un article puissant sur la terreur et la peur que ces attaques ont engendrées, obligeant notamment de nombreuses personnes à se taire ou à quitter leur pays, l'Afghanistan. Elle a souligné que cela créerait un vide dans le pays qu'il faudra une génération pour combler. Cette violence et cette intimidation ne sauraient être tolérées. En réponse à l'escalade des menaces, l'Irlande augmente l'assistance qu'elle apporte au pays pour venir en aide aux personnes en danger.

Aujourd'hui, nous nous trouvons également à un moment critique sur le chemin de la paix, avec, nous l'espérons, de nouvelles initiatives, en sus des négociations en cours à Doha. Il est essentiel que les Afghans eux-mêmes restent mobilisés au cœur de tous les processus. Nous exhortons toutes les parties à œuvrer de bonne foi pour parvenir à un règlement négocié et à une paix durable, digne et sans exclusive, qui reflète et respecte les besoins et les souhaits du peuple afghan qui, après des décennies de conflit et d'instabilité, ne mérite rien de moins.

La Représentante spéciale Lyons a déclaré ce matin que la consolidation de la paix nécessite plus qu'un accord entre les élites, que le processus doit être inclusif, un point que nous réaffirmons. Il est essentiel que toutes les négociations de paix protègent les acquis obtenus de haute lutte au cours des deux dernières décennies et renforcent les droits fondamentaux. La communauté internationale a un rôle à jouer pour appuyer ces négociations. En tant que partenaire de longue date et donateur important de l'Afghanistan, l'Union européenne peut apporter une contribution substantielle à toute discussion future, tout en reconnaissant que, par-dessus tout,

c'est le peuple afghan – tous les Afghans, hommes, femmes, jeunes et minorités – qui doit être au cœur de son propre processus, construisant ensemble son propre avenir, un avenir fondé sur l'égalité, la démocratie et l'état de droit. Seule une paix inclusive, qui respecte les droits inaliénables du peuple afghan, sera durable.

L'Irlande est très fière de coprésider, avec l'Afghanistan, le Groupe des Amis des processus de paix. Nous sommes déterminés à faire en sorte que toutes les initiatives de paix et notamment la participation pleine, égale et véritable des femmes ne soient pas que de simples paroles, mais se traduisent également en actes. La participation des femmes dans la salle et à la table des négociations est fondamentale pour le succès de tout processus de paix. Je suis très préoccupé par le niveau scandaleusement bas de la représentation féminine aux réunions de Moscou la semaine dernière. Je partage l'opinion exprimée par Habiba Sarabi, la seule femme déléguée, selon laquelle « les opinions de 51 % de la population ne doivent pas être négligées ». Comme l'a souvent dit ma chère amie Adela Raz, « la paix échouera si les droits des femmes ne sont pas garantis ».

Le rapport du Secrétaire général (S/2021/252) souligne les niveaux extrêmement élevés de violence auxquels sont confrontés les femmes et les enfants en Afghanistan, ainsi que les difficultés que rencontrent les victimes de violences fondées sur le genre pour accéder à la justice. Je me fais l'écho de l'appel lancé au Gouvernement afghan pour qu'il renforce la mise en œuvre de la loi sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes.

L'exposé de la Représentante spéciale sur l'ampleur de la crise humanitaire en Afghanistan aujourd'hui était vraiment frappant et sombre. La moitié de la population, soit quelque 18,4 millions de personnes, est en situation de besoin humanitaire. La persistance de la violence exacerbe cette crise. Les interférences avec l'accès humanitaire sont toujours inacceptables et ne font que prolonger la souffrance des personnes vulnérables.

Nous sommes gravement préoccupés par les conséquences de la sécheresse, combinées à la maladie à coronavirus (COVID-19), sur ce qui est déjà la deuxième pire crise d'insécurité alimentaire au monde, je le répète, la deuxième pire crise d'insécurité alimentaire au monde. À l'heure où le plan humanitaire pour l'Afghanistan souffre d'un sous-financement chronique, l'Irlande, l'Union européenne et la communauté internationale dans son ensemble continueront à se tenir aux côtés du peuple afghan pour lui apporter l'aide nécessaire.

Pour terminer, les défis auxquels l'Afghanistan est confronté sont nombreux et complexes. Mais la paix créerait l'espace dans lequel ils pourraient être abordés. Comme nous l'avons entendu, un Afghanistan stable et pacifique est également essentiel pour la sécurité, la stabilité et le développement de la région. Nous saluons le rôle joué en Afghanistan par la MANUA et nous nous félicitons de la nomination de M. Jean Arnault en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales.

Avec l'Union européenne et ses partenaires internationaux, l'Irlande reste aux côtés du peuple afghan en ce moment d'espoir et d'attentes, pour parvenir à une paix digne qui permettra d'édifier un avenir stable, inclusif et prospère pour tous les Afghans.

Annexe 8**Déclaration de M. Michael Kiboino, Représentant permanent adjoint du Kenya auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Ma délégation remercie de leurs exposés M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, et se félicite de la participation de la Représentante permanente de l'Afghanistan à la réunion d'aujourd'hui. Nous remercions également le Secrétaire général de son rapport (S/2021/252) et de la nomination de M. Jean Arnault comme son envoyé personnel pour l'Afghanistan et les questions régionales.

La délégation kényane note avec inquiétude que, depuis septembre 2020, date du début des négociations de paix en Afghanistan, le nombre d'attaques ciblées et d'assassinats n'a cessé d'augmenter. Le Kenya se joint aux autres délégations pour condamner ces atrocités. Nous adressons notre sympathie et nos condoléances aux familles aux fonctionnaires, personnels judiciaires, professionnels des médias, travailleurs sanitaires, membres de la société civile et des minorités ethniques et religieuses, qui ont été pris pour cible et touchés par la violence d'une manière ou d'une autre.

Le Kenya est opposé à l'utilisation du terrorisme ou de toute forme de violence et d'intimidation à des fins politiques. Nous exhortons toutes les parties à cesser immédiatement les hostilités, à mettre un terme aux attaques ciblées et à opter pour le dialogue, seul moyen viable de parvenir à une paix durable. À cet égard, nous saluons les efforts régionaux et internationaux visant à appuyer le processus de paix.

Afin de maintenir l'engagement renouvelé et attendu et d'appuyer les efforts visant à faire progresser les négociations interafghanes, la délégation kényane voudrait formuler quatre observations. Premièrement, le Gouvernement afghan doit faire davantage pour enrayer la culture de l'impunité. Il doit mener des enquêtes approfondies sur les meurtres et autres formes de violence en cours, promouvoir une véritable application du principe de responsabilité et veiller à ce que les auteurs soient poursuivis.

Deuxièmement, il est impératif que les parties honorent leurs obligations en vertu du droit international humanitaire en toutes circonstances, y compris la protection des civils et la facilitation de l'accès humanitaire. Le Kenya note que l'Afghanistan est confronté à une crise aiguë d'insécurité alimentaire, plus de 40 % de la population étant en situation de crise ou d'urgence. Malheureusement, l'insécurité généralisée, qui a augmenté de 146 % de 2019 à 2020, a régulièrement retardé l'aide aux personnes vulnérables et prolongé leurs souffrances.

Troisièmement, une paix durable en Afghanistan nécessitera un processus de paix global et inclusif, mené et pris en charge par les Afghans, visant à instaurer un cessez-le-feu permanent et complet, ainsi qu'un règlement politique inclusif. À cet égard, le Kenya soutient pleinement les pourparlers de paix intra-afghans en cours et espère que les aspirations de la population à la paix et à la stabilité seront satisfaites, mettant ainsi un terme à ce conflit vieux de plusieurs décennies.

Quatrièmement, le processus de paix politique inclusif doit bénéficier de la participation pleine, véritable et dans des conditions d'égalité des femmes. Bien que les réseaux de femmes continuent de multiplier les appels à un cessez-le-feu, celles-ci restent sous-représentées dans les organes clés, notamment dans les deux équipes de négociation, ainsi qu'au sein du Haut Conseil pour la réconciliation nationale.

En ce qui concerne le régime de sanctions, la délégation kényane est d'avis que toute révision des mesures de sanctions de 1988, visant les Taliban, doit être conforme à la résolution 2513 (2020) et reposer sur la démonstration par les Taliban de leur engagement à cesser toute forme d'activités violentes et d'attaques ciblées. En outre, toute proposition visant à retirer certains de leurs membres de la Liste ne devrait être examinée que sur le fond et au cas par cas.

Pour conclure, je souhaite rappeler qu'il est impératif de faire progresser le processus de paix en Afghanistan. Tout recul ou échec du processus de paix en Afghanistan serait coûteux, compte tenu de l'énorme capital matériel et humain déjà investi et du désir du peuple afghan de connaître une paix et une stabilité durables.

Annexe 9**Déclaration de M. Juan Ramón de la Fuente Ramírez, Représentant permanent du Mexique auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : espagnol]

Je commencerai par remercier la Représentante spéciale Lyons et la Présidente Akbar pour leurs exposés. Nous saluons la présence de la Représentante permanente de l'Afghanistan, et rendons hommage au travail effectué par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan.

Comme on l'a si bien dit, l'Afghanistan se trouve à un moment critique. Nous reconnaissons les défis inhérents à la négociation du processus de paix afghan et nous nous joignons donc à l'appel lancé aux parties pour qu'elles redoublent d'efforts afin de construire une paix juste, durable et inclusive. Les progrès réalisés ont été très importants et ne doivent pas être dilués ou dissipés par l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations.

Le Mexique continuera à soutenir tous les efforts diplomatiques dans le cadre du processus de paix, en particulier la réunion de la troïka élargie qui a eu lieu à Moscou le 18 mars et la réunion de haut niveau qui aura lieu en Turquie dans les prochaines semaines. À cet égard, nous saluons la nomination de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, M. Arnault, et apprécions le rôle joué par les pays de la région, dont le travail est essentiel pour créer un environnement propice à la promotion des efforts de paix.

Il est essentiel de garantir une pluralité de voix afghanes dans ce processus. Les femmes sont sous-représentées, tant dans les équipes de négociation qu'au sein du Haut Conseil pour la réconciliation nationale. Nous prenons acte de la création de 13 commissions chargées de travailler sur des questions spécifiques concernant le processus de paix, avec la participation de la société civile et d'observateurs internationaux, notamment la Commission des affaires féminines. Toutefois, nous constatons que sur les 46 membres de ce comité, neuf seulement sont des femmes. C'est pourquoi nous appelons le Gouvernement afghan à accroître la participation des femmes dans toutes les structures qui concernent le processus de paix, et nous réitérons aux deux parties l'importance d'une participation pleine, équitable et véritable des femmes afin de garantir que leurs intérêts soient pris en compte à la table des négociations.

Le Mexique reconnaît l'engagement du Gouvernement à continuer à travailler pour garantir et renforcer les droits du peuple afghan. Il est essentiel que, dans le cadre du dialogue, les droits et libertés fondamentaux – en particulier les droits économiques et sociaux des femmes, des jeunes et des minorités – soient préservés. Il serait inacceptable de renoncer aux progrès réalisés au cours des deux dernières décennies.

Nous avons également entendu combien les conditions de sécurité en Afghanistan ont connu une détérioration regrettable. Les chiffres reflétant cette détérioration en 2020 étaient les plus élevés depuis que l'ONU a commencé à tenir des registres en 2007. Cette tendance est inquiétante et inacceptable dans le cadre d'un processus de paix. La normalisation de la violence est un signe de détérioration sociale flagrante. Il faut y mettre fin dès que possible.

Le Mexique condamne avec la plus grande fermeté les attaques délibérées visant les civils, en particulier les femmes, les officiels, les médias, le personnel médical et humanitaire et les défenseurs des droits de l'homme. Le meurtre de deux juges de la Cour suprême à Kaboul en janvier dernier, et le cas des trois employées

d'une station de radio qui ont été tuées à Jalalabad au début du mois, sont la preuve tragique que les femmes continuent d'être la cible d'attaques délibérées en Afghanistan. En outre, nous demandons qu'il soit mis fin à l'utilisation des mines et des engins explosifs improvisés, qui touchent de manière disproportionnée les civils, et que des efforts redoublés soient déployés pour prévenir et atténuer l'impact des frappes aériennes sur la population civile.

Nous soutenons les efforts de lutte contre le terrorisme, conscients de la menace qu'il représente. Le Mexique réaffirme que la stratégie contre ce phénomène doit être globale et inclure une dimension de genre ; que les stratégies de prévention sont essentielles pour s'attaquer à ses causes sous-jacentes ; que le contrôle du transfert des armes légères et de petit calibre est essentiel ; et que la lutte doit être menée par des moyens légaux, dans le plein respect du droit international, sans porter atteinte aux droits de l'homme.

Près de la moitié de la population afghane a besoin d'une aide humanitaire. Nous regrettons que, outre le conflit armé, l'aggravation de la situation d'insécurité alimentaire, les catastrophes naturelles et les défis ajoutés par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) exacerbent une situation humanitaire qui était déjà très sensible. Nous suivons avec inquiétude les rapports faisant état de problèmes d'accès pour le personnel humanitaire, et nous soulignons l'importance de respecter le droit international humanitaire et de permettre un accès sûr et sans restriction pour le personnel humanitaire.

Mon pays réitère son soutien aux efforts menés par l'ONU et les pays de la région pour consolider une paix durable et inclusive en Afghanistan. Nous rappelons l'appel du Secrétaire général au respect du cessez-le-feu, qui constituerait sans aucun doute une mesure fondamentale de confiance, une opportunité pour la diplomatie et l'espoir fondé d'un Afghanistan en pleine paix.

Annexe 10**Déclaration de M. Abdou Abarry, Représentant permanent du Niger auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : français]

Je voudrais tout d'abord remercier M^{me} Deborah Lyons pour la qualité de son exposé.

Le Niger salue les efforts inlassables que déploie la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan pour la promotion de la paix, de la gouvernance et du développement en Afghanistan. La coordination entre toutes les entités des Nations Unies et les autres acteurs humanitaires pour une efficacité optimale des actions est importante, surtout en ces temps de la pandémie de la maladie à coronavirus (COVID-19).

Le témoignage de M^{me} Shaharзад Akbar, que nous venons de suivre, nous donne une idée claire de l'environnement dans lequel évoluent les organisations de défense des droits de l'homme en Afghanistan. C'est pourquoi nous saluons le courage et la détermination de ces acteurs, pour l'ensemble de leur contribution au retour de la paix et à la résolution définitive de la crise dans ce pays.

Je voudrais également réitérer que ma délégation condamne, dans les termes les plus forts, les attaques visant délibérément les civils en Afghanistan. Pour avoir été la cible, encore cette semaine, de ce genre de violence, le Niger exprime sa profonde sympathie et présente ses sincères condoléances aux familles des victimes, et souhaite un prompt rétablissement aux blessés.

Les négociations intra-afghanes représentent à n'en point douter une étape cruciale pour l'avenir de l'Afghanistan. Ma délégation tient à assurer à cet égard, une fois de plus, le Gouvernement et le peuple afghans de son soutien total. Nous osons espérer que les dernières déclarations des différentes parties, visant à accélérer les pourparlers, se traduiront en actes concrets sur le terrain, notamment en ce qui concerne un cessez le feu durable. Les attaques et autres actes d'intimidation à l'encontre des civils ne doivent être utilisés comme un moyen de pression pour obtenir des concessions de l'autre partie dans le cadre des négociations.

Le Niger salue l'engagement de plusieurs pays voisins et amis de l'Afghanistan à œuvrer pour trouver une solution pacifique durable à ce conflit qui n'a que trop duré. Nous accueillons aussi favorablement la nomination, par le Secrétaire général, de son nouvel Envoyé personnel pour l'Afghanistan et lui souhaitons tout le succès possible dans sa mission.

Dans l'optique de ces pourparlers, il nous incombe de garder à l'esprit que toute bonne solution négociée se doit d'inclure la protection des droits constitutionnels des femmes et de la jeunesse afghanes, de même que la préservation des acquis des deux dernières décennies, notamment les droits de l'homme et les droits des minorités, tels qu'ils figurent dans la Constitution.

Tout aussi importante est la période d'après-conflit et de reconstruction de l'Afghanistan. Il est impératif que ces négociations abordent la question du désarmement, de la démobilisation et de la réintégration des anciens combattants, ainsi que la réforme du secteur de la sécurité.

Il nous incombe enfin de mettre un accent particulier, durant ce processus, sur la nécessité de fournir à ce pays un appui économique et une assistance humanitaire considérables, dans des secteurs aussi importants que la santé, l'éducation, les infrastructures et l'agriculture, étant donné qu'en plus de ce conflit, l'Afghanistan est confronté à la pandémie de COVID-19, aux aléas du changements climatique et à l'insécurité alimentaire, autant de facteurs qui exacerbent une situation déjà délicate.

Pour conclure, en ce moment où une dynamique de paix, bien que timide, se dessine en Afghanistan, la violence doit cesser, car aucune paix ne pourra être obtenue dans un contexte de tueries de femmes et d'enfants.

Pour avoir perdu, rien que ces derniers jours, 205 personnes du fait d'attaques terroristes, mon pays, le Niger, exprime sa solidarité au peuple afghan et son ferme soutien à la Représentante spéciale.

Annexe 11**Déclaration de M^{me} Mona Juul, Représentant permanente de la Norvège auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous nous félicitons de la réunion d'aujourd'hui sur l'Afghanistan, la première que nous tenons avec l'Estonie. Qu'il me soit permis de saisir cette occasion pour féliciter la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, et son personnel dévoué pour les efforts inlassables qu'ils déploient afin de résoudre les problèmes difficiles auxquels l'Afghanistan est confronté. Je remercie également la Présidente Akbar pour son exposé perspicace et pour le travail important de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous nous félicitons également de la nomination du diplomate expérimenté Jean Arnault au poste d'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales.

La Norvège a quatre grandes priorités pour son mandat au Conseil : la diplomatie de la paix, la participation égale des femmes, la protection des civils et les changements climatiques et la sécurité. Ces questions sont toutes très pertinentes pour l'Afghanistan et nous avons l'intention de les mettre au premier plan. La poursuite de ces priorités passe notamment par la fin du conflit qui hante l'Afghanistan depuis plus de quatre décennies. Les récentes évolutions dans le pays sont à la fois source d'espoir et d'angoisse.

La situation humanitaire est toujours grave. Le nombre de personnes ayant besoin d'une aide humanitaire a presque doublé l'année dernière, et représente désormais près de la moitié de la population.

En outre, près de 17 millions d'Afghans sont en situation de crise ou d'urgence en ce qui concerne l'insécurité alimentaire, ce qui en fait la deuxième pire situation d'insécurité alimentaire au monde. Les besoins humanitaires considérables sont dus aux conflits, à l'insécurité et aux catastrophes naturelles, qui sont tous exacerbés par les changements climatiques. Les changements climatiques amplifient les risques de conflit. Pour trouver des solutions durables, nous devons conjuguer nos efforts en matière d'aide humanitaire, de développement, de paix et de climat.

Selon la MANUA, le nombre de morts et de blessés parmi les civils en Afghanistan en 2020 – une année où le processus de paix était en cours – a été le plus faible depuis 2014. Bien qu'il s'agisse d'une évolution positive, nous demeurons préoccupés par la persistance de niveaux élevés de violence. Les assassinats ciblés de défenseurs des droits humains, de journalistes et d'autres professionnels des médias, de juges, de procureurs, d'oulémas, d'analystes politiques, de fonctionnaires et d'autres civils sont particulièrement inquiétants. Ces assassinats visent des Afghans possédant les compétences et les talents nécessaires à l'édification d'une société prospère et durable après le conflit. Nous réitérons notre ferme condamnation de ces attaques. Elles doivent cesser immédiatement.

Les auteurs de violations des droits humains et d'atteintes à ces droits et de violations du droit humanitaire international doivent être traduits en justice. À cet égard, nous sommes aussi profondément préoccupés par les attaques dirigées contre les établissements et le personnel de santé, dont le nombre a augmenté en 2020. Cela risque d'avoir des répercussions négatives sur d'importantes campagnes de vaccination contre la maladie à coronavirus (COVID-19), mais également contre d'autres maladies comme la polio. Il faut garantir aux agents de santé l'accès sans entrave et la sécurité dont ils ont besoin pour mener à bien leurs activités vitales. Les

enfants ont également été touchés de manière disproportionnée par les problèmes auxquels l'Afghanistan est confronté. Il faut prendre des mesures face au recrutement continu d'enfants dans les conflits armés et aux attaques contre les écoles.

La Norvège appuie fermement les pourparlers de paix en cours, et nous espérons qu'ils apporteront enfin la paix après tant d'années de conflit. Nous exhortons les parties à poursuivre les négociations de bonne foi et en ayant conscience de l'urgence de la situation. Nous saluons également les récentes initiatives visant à mobiliser un appui international en faveur du processus de paix afghan, notamment la réunion qui s'est tenue récemment à Moscou et la réunion qui doit se tenir prochainement en Turquie. Il est essentiel que ces initiatives complètent les pourparlers de Doha et s'appuient sur eux. Par ailleurs, nous saluons la proposition visant à renforcer le rôle de l'ONU. Dans le même temps, les parties afghanes doivent s'approprier le processus et assumer leurs responsabilités en ouvrant la voie à une paix inclusive. Le processus a beaucoup plus de chances d'aboutir si la société afghane dans son ensemble y participe, notamment les minorités, les jeunes et les victimes.

La participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes est également essentielle, non seulement à la table des négociations mais également partout où sont prises des décisions concernant l'avenir de l'Afghanistan. Un processus de paix durable – et, de fait, une paix durable – doit être inclusif et préserver les droits de tous les Afghans, indépendamment de leur sexe, de leur origine ethnique ou de leur appartenance religieuse.

Les progrès réalisés au cours des deux dernières décennies ne doivent pas être annulés.

Annexe 12**Déclaration de M. Vassily Nebenzia, Représentant permanent de la Fédération de Russie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), M^{me} Deborah Lyons, pour ses réflexions et ses évaluations de la situation en Afghanistan. Nous félicitons la MANUA pour le rôle important qu'elle joue dans la coordination de l'aide internationale à l'Afghanistan. Nous remercions également M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, de son exposé. Nous nous félicitons de la participation à la présente séance de la Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies, l'Ambassadrice Adela Raz.

La Russie a toujours soutenu le processus de paix dirigé par les Afghans. Nous avons fait beaucoup pour promouvoir la réconciliation nationale et le dialogue direct inter-afghan.

Le 18 mars, Moscou a accueilli une réunion ordinaire de la troïka élargie, composée de représentants de la Russie, de la Chine, des États-Unis et du Pakistan. Parmi les participants figuraient des représentants des parties afghanes : des délégués du Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et du Haut Conseil pour la réconciliation nationale, de hautes personnalités politiques afghanes et des dirigeants des Taliban. Le Qatar et la Turquie ont participé à la réunion en tant qu'invités d'honneur.

La troïka, qui a commencé ses travaux en 2019, a joué un rôle positif et important. La semaine dernière, ce mécanisme a une fois de plus prouvé sa pertinence et son utilité, ainsi que sa capacité à donner un nouvel élan au processus de paix.

À l'issue des discussions, la troïka élargie a adopté une déclaration, qui met l'accent sur les éléments essentiels et appelle les parties à faire preuve de souplesse. Nous espérons que ces résultats seront pris en compte par les Afghans lors de leur examen des questions de fond inscrites à l'ordre du jour, en vue d'accomplir les progrès tant attendus dans le cadre des pourparlers inter-afghans.

Préserver le consensus régional sur un règlement pacifique en Afghanistan reste une priorité. Nous préconisons de coordonner les efforts de la troïka élargie et du format de Moscou, qui réunit l'Afghanistan, tous ses voisins et les États-Unis. Après tout, c'est sous l'égide du format de Moscou qu'en novembre 2018, des représentants du Gouvernement afghan et des Taliban se sont assis autour de la même table des négociations pour la première fois.

Il est désormais essentiel de tirer le meilleur parti de toutes les possibilités pour trouver des solutions et des compromis politiques, en vue de parvenir à la réconciliation nationale. À cet égard, nous sommes d'avis que tous les efforts régionaux et internationaux doivent être consolidés. Les nouvelles initiatives doivent être examinées soigneusement et les questions relatives à leur valeur ajoutée, leur programme et leurs modalités doivent être clarifiées.

Nous avons lu attentivement le dernier rapport du Secrétaire général sur les activités et les efforts des Nations Unies en Afghanistan (S/2021/252).

Nous partageons les évaluations qui y figurent sur le niveau de violence sans précédent et de victimes parmi les civils, notamment les femmes et les enfants. Malheureusement, au fil des années de guerre, les attentats terroristes meurtriers

sont devenus un événement banal pour le peuple afghan. Bon nombre de ces attaques de grande envergure sont le fait de l'État islamique d'Iraq et du Levant (EIIL). Nous constatons que, malgré de nombreuses pertes, la branche afghane de l'EIL n'a pas renoncé à ses plans régionaux et cherche à renforcer ses capacités et à étendre ses activités terroristes à l'Asie centrale voisine.

La situation concernant la menace que représente la drogue n'incite pas non plus à l'optimisme. Malgré certaines mesures qui ont été prises par Kaboul, l'industrie de la drogue continue de prospérer et alimente le terrorisme. Il s'agit toujours d'un grave défi pour l'Afghanistan, pour la région et pour le monde entier. Dans ce contexte, nous sommes déçus par les retards accusés dans la publication du rapport de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime. Le rapport du Secrétaire général n'aborde pas non plus suffisamment ce sujet. Les tentatives visant à passer sous silence ou à minimiser la présence et l'ampleur des menaces terroristes et liées à la drogue en Afghanistan sont inacceptables. Nous remercions la Représentante spéciale Lyons d'avoir mis l'accent sur la menace que représente la drogue dans son exposé d'aujourd'hui.

L'Afghanistan ne peut pas relever ces défis sans le soutien et l'assistance des États de la région, surtout de ses voisins, et de la communauté internationale. Il est donc fondamental d'exploiter pleinement le potentiel des mécanismes compétents, en premier lieu l'Organisation de Shanghai pour la coopération et son groupe de contact revitalisé pour l'Afghanistan, ainsi que l'Organisation du Traité de sécurité collective. Nous continuerons à apporter notre appui et notre assistance à nos amis afghans, notamment par l'intermédiaire de l'initiative du Pacte de Paris.

Pour terminer, je voudrais souligner qu'en tant qu'amie et partenaire de longue date de l'Afghanistan, la Russie est favorable à l'instauration d'une paix durable et tant attendue dans ce pays qui souffre depuis longtemps. Pour ce faire, les Afghans eux-mêmes doivent être prêts à travailler sur un programme unificateur. Ils sont les seuls à pouvoir diriger le processus de paix dans leur pays. L'imposition de toute solution de l'extérieur est inacceptable. Quant aux partenaires régionaux et internationaux, ils doivent créer les conditions propices aux négociations et apporter un appui politique et économique durable.

Annexe 13

Déclaration de M^{me} Inga Rhonda King, Représentante permanente de Saint-Vincent-et-les Grenadines auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je souhaite commencer ce matin par présenter nos condoléances au peuple et au Gouvernement nigériens après les meurtres insensés de civils innocents dans le sud-ouest du Niger. Nous condamnons cet acte dans les termes les plus énergiques, et nous sommes solidaires du peuple nigérien alors qu'il pleure la perte de ces vies et tente de se relever cette attaque terroriste récente et odieuse.

Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, Deborah Lyons, de son exposé détaillé sur la situation en Afghanistan et sur les activités menées par la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), ainsi que la Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, Shaharзад Akbar, de sa précieuse contribution à ce débat.

Le niveau actuel de violence en Afghanistan est inacceptable, et il mine la confiance dans le processus de négociation. Le seul moyen de parvenir à une paix durable en Afghanistan reste un processus dirigé et contrôlé par les Afghans menant à un règlement politique et à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et global pour faciliter les négociations de paix. La participation et l'appui des femmes au processus de paix sont essentiels afin de garantir sa mise en œuvre effective et sa viabilité.

En dépit de l'accord signé le 29 février 2020 par les États-Unis et les Taliban et du lancement de pourparlers de paix afghans en septembre 2020, de nombreux problèmes subsistent. Les négociations de paix afghanes offrent une perspective réelle de paix et de stabilité durables en Afghanistan. Nous accueillons avec satisfaction la déclaration conjointe publiée par la troïka élargie à l'issue de la conférence internationale de Moscou en vue du règlement pacifique de la situation en Afghanistan. Nous saisissons également cette occasion pour encourager les parties à accélérer les pourparlers de paix, et nous espérons qu'elles réaffirmeront leur attachement à ce processus.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent précaires. Nous condamnons dans les termes les plus fermes les actes de violence contre les civils, lesquels exacerbent une situation humanitaire déjà alarmante. Les civils et les objets civils, notamment les hôpitaux et les écoles, sont beaucoup trop souvent ciblés délibérément. Nous reconnaissons qu'il est urgent de mettre en place une intervention humanitaire et de mobiliser des ressources pour mettre en œuvre le Plan de réponse humanitaire pour l'Afghanistan de 2021. Tout en réitérant l'attachement durable de Saint-Vincent-et-les Grenadines à l'Afghanistan et à son peuple, nous soulignons qu'il est urgent de s'employer à limiter les dommages et la souffrance causés par le conflit armé, de protéger les civils et de garantir un accès sans entrave des secours humanitaires aux zones touchées. D'autre part, nous appelons de nouveau les parties au conflit armé à mettre fin à la violence et à promouvoir des mesures de confiance. Toutes les parties au conflit armé doivent honorer leurs obligations en vertu du droit international humanitaire afin de protéger plus efficacement la population civile et de lui venir en aide.

Il est aussi particulièrement inquiétant que les femmes et les enfants représentent la majorité des personnes qui subissent les effets du conflit armé. Des mesures spécifiques doivent être prises pour maintenir la sécurité des victimes des affrontements armés, en mettant l'accent sur les femmes et les enfants. Nous encourageons le Gouvernement à renforcer la promotion et la protection des droits des femmes et des enfants et à répondre aux besoins des victimes d'actes de violence sexuelle et fondée sur le genre commis dans le cadre du conflit.

Le Gouvernement afghan et tous les segments de la société doivent adopter une approche unifiée pour améliorer la qualité de vie de tous les Afghans. À cet égard, nous accueillons avec satisfaction et nous appuyons la deuxième version du Cadre national pour la paix et le développement en Afghanistan pour la période 2021-2025. La réalisation des objectifs de développement durable, notamment l'objectif 16, sur la paix, la justice et des institutions efficaces, doit rester un objectif intégré et indivisible afin que personne ne soit laissé de côté en Afghanistan.

Enfin, nous réitérons notre appui à l'action de la MANUA, en saluant son étroite coopération avec des acteurs clefs, notamment le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme et la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Nous saluons également la nomination de l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, Jean Arnault, et nous lui souhaitons plein succès dans son nouveau rôle, qui vise à renforcer les relations avec les pays de la région et à soutenir les négociations de paix. En ce moment critique, nous appelons de nouveau la communauté internationale, en particulier les pays de la région, à appuyer les conditions nécessaires pour la promotion d'un développement, d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan et dans la région.

Annexe 14**Déclaration de M. Tarek Ladeb, Représentant permanent de la Tunisie auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je tiens en premier lieu à remercier de leurs exposés M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan et Cheffe de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, et M^{me} Shaharзад Akbar, Présidente de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme. Je me félicite de la participation de l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, et je la remercie de son intervention instructive.

La Tunisie réitère son plein appui au processus de paix en Afghanistan. Si nous regrettons que les négociations initiées entre le Gouvernement et les Taliban à Doha en septembre 2020 n'aient pas encore donné les résultats escomptés, nous nous félicitons que des discussions aient eu lieu la semaine dernière à Moscou, et nous espérons que des progrès tangibles seront réalisés durant le prochain cycle de négociations, qui est prévu en avril à Istanbul.

À cet égard, nous saluons de nouveau le concours que la communauté internationale et tous les voisins de l'Afghanistan continuent d'apporter au processus de paix.

Nous demeurons vivement préoccupés par la persistance d'un niveau élevé de violence et les problèmes de sécurité en Afghanistan. Nous réaffirmons qu'il n'existe pas de solution militaire à ce conflit prolongé, et nous soulignons une fois de plus la nécessité d'une cessation immédiate des hostilités. Le nombre extrêmement élevé de victimes parmi la population civile afghane, en particulier les femmes et les enfants, reste une source de profonde préoccupation.

Nous soulignons une fois de plus la nécessité que toutes les parties s'acquittent de leurs responsabilités en vertu du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme et épargnent la vie des civils. À cet égard, nous soulignons que toutes les allégations de violations commises contre des civils en Afghanistan doivent faire l'objet d'enquêtes et que leurs auteurs doivent être amenés à rendre des comptes.

Nous sommes particulièrement troublés par la pratique consistant à prendre délibérément pour cible des civils, en particulier les femmes, les représentants des médias, les juges, les travailleurs sanitaires et humanitaires, les défenseurs des droits de l'homme et les minorités ethniques et religieuses.

À cet égard, nous nous félicitons de l'unité qui s'est manifestée au Conseil plus tôt au cours de ce mois lorsqu'il a condamné dans les termes les plus fermes ces attaques, dont le nombre a plus que doublé depuis le début des négociations de paix. Nous saisissons également cette occasion pour rendre hommage au courage et au dévouement de M^{me} Akbar et de ses collègues et pour relayer son appel à lutter promptement contre le climat de crainte et de terreur créé par les attaques afin de rétablir l'espoir dans le processus de paix. Dans ce contexte, nous appelons de nouveau les Taliban à mettre fin aux attaques perpétrées par leurs membres, à honorer leurs engagements en matière de lutte contre le terrorisme et à négocier de bonne foi avec le Gouvernement.

Nous tenons à souligner une fois de plus l'importance d'un processus de paix inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, avec la participation effective des femmes et des jeunes, en vue de parvenir à une paix durable. Enfin, nous réitérons notre ferme conviction que tout accord de paix futur doit comporter des garanties claires pour protéger et promouvoir les libertés et droits fondamentaux de tous en Afghanistan, un accent particulier étant mis sur les droits des femmes et leur participation active et concrète.

Annexe 15**Déclaration de M^{me} Linda Thomas-Greenfield, Représentante permanente des États-Unis auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie la Représentante spéciale, M^{me} Lyons, de son exposé et de guider les activités de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan à l'appui de la paix, des droits de l'homme et de l'état de droit. Je remercie également Shaharзад Akbar du rôle courageux de cheffe de file qu'elle joue dans la promotion des droits humains, de l'intégration des femmes et de la justice. Enfin, je remercie l'Ambassadrice Raz de sa participation et de nous avoir fait part de ses vues aujourd'hui.

Comme le Secrétaire d'État Blinken l'a dit récemment au Congrès, les États-Unis font appel au concours de partenaires internationaux, dont l'ONU, pour appuyer la paix en Afghanistan. Les voisins de l'Afghanistan et les autres soutiens, y compris les membres du Conseil, ont un rôle essentiel à jouer pour sécuriser la région et garantir la paix et la stabilité en Afghanistan. La réunion de la troïka élargie de la semaine dernière reflète le consensus international croissant sur la nécessité d'accélérer le processus de paix en Afghanistan.

À cette fin, nous attendons avec intérêt la prochaine réunion des hauts dirigeants afghans en Turquie. Nous espérons que cette initiative sera complémentaire des efforts de l'ONU et du processus de Doha en cours, et sera coordonnée avec ceux-ci.

Nous saluons également la nomination de Jean Arnault en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales. M. Arnault peut se targuer de dizaines d'années d'expérience s'agissant d'aider les parties à un conflit à trouver des solutions politiques, et il aidera l'ONU à remplir son rôle essentiel. Un Afghanistan en paix avec lui-même et avec ses voisins est dans notre intérêt à tous.

Aujourd'hui, je voudrais évoquer trois éléments clefs pour réaliser cet objectif commun : la cessation des attaques contre des civils innocents ; l'appui aux femmes et aux filles ; et le règlement de la crise humanitaire en Afghanistan.

Premièrement, la persistance de la violence, notamment les assassinats ciblés de civils, est tout simplement inacceptable. La violence empêche aujourd'hui les progrès vers une paix durable. Les journalistes, les défenseurs des droits de l'homme et les fonctionnaires ne peuvent continuer à vivre dans la peur au moment où l'on a le plus besoin d'eux. Nous condamnons ces attaques et exprimons à nouveau nos plus sincères condoléances aux familles des personnes qui ont perdu la vie. Pour qu'un accord de paix soit durable et juste, il doit respecter les droits humains universels de tous les Afghans, y compris les femmes, les filles et les membres des groupes minoritaires.

Deuxièmement, nous devons faire davantage pour aider les femmes et les filles d'Afghanistan. Tout accord doit préserver leurs acquis si l'Afghanistan veut continuer à bénéficier du soutien politique et financier de la communauté internationale. Nous ne céderons pas un pouce sur ce point. Au début du mois, je me suis jointe à la Première Dame Jill Biden et au Secrétaire d'État Blinken pour rendre hommage à sept femmes afghanes courageuses qui ont été tuées l'année dernière. Je suis en admiration devant leur bravoure. Leur mort témoigne cruellement de la violence perpétrée contre les femmes simplement parce qu'elles contribuent à la vie de leur communauté.

La violence était destinée à les réduire au silence. Eh bien, je ne me tairai pas. Je sais que les femmes d'Afghanistan ne le feront pas non plus. Tout au long de ce conflit, les femmes afghanes sont courageusement montées au créneau, souvent au péril de leur vie, pour réclamer une paix durable et juste. Leurs voix fortes doivent

être pleinement prises en compte dans toutes les discussions sur l'avenir du pays. Les États-Unis continueront à plaider auprès des deux parties afghanes pour que les femmes participent réellement et utilement aux prochaines rencontres sur la paix.

Troisièmement, et enfin, nous devons nous attaquer aux crises humanitaires qui ravagent l'Afghanistan. La persistance du conflit, associée à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), aux flux de réfugiés et de migrants et à la menace de sécheresse, a placé des personnes innocentes dans une situation désespérée. Plus de 16,9 millions de personnes – et les membres du Conseil ont entendu ce chiffre répété plusieurs fois aujourd'hui – sont aujourd'hui en situation d'insécurité alimentaire aiguë, dont 5,5 millions en situation d'urgence, le deuxième taux le plus élevé au monde. Je le répète, et nous l'avons entendu plus tôt : le deuxième taux le plus élevé au monde. Ce sont des personnes en chair et en os, et elles risquent de mourir sans notre aide.

Pour leur part, l'année dernière, les États-Unis ont fourni 276 millions de dollars d'aide humanitaire à l'Afghanistan et aux réfugiés afghans dans la région. Pour appuyer la réponse croissante à la COVID-19, nous avons accordé plus de 39 millions de dollars en aide au développement et en aide économique, sanitaire et humanitaire. Nous espérons que cela contribuera à atténuer les profondes souffrances du pays. Nous saluons les efforts déployés par d'autres pour contribuer à cette cause humanitaire vitale.

Nous remercions le Conseil de sécurité, l'ONU et tous nos partenaires qui œuvrent de concert à l'instauration d'une paix durable, une paix que le peuple afghan souhaite et mérite si désespérément. Espérons que nous y parviendrons bientôt.

Annexe 16**Déclaration de M. Dang Dinh Quy, Représentant permanent du Viet Nam auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je voudrais tout d'abord remercier de leurs exposés M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général, et M^{me} Shaharзад Akbar. Je salue la participation de l'Ambassadrice Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan, à la présente réunion et la remercie de sa déclaration circonstanciée.

Le Viet Nam continue de suivre de près la situation en Afghanistan et réaffirme son appui au processus de paix inclusif dirigé et pris en mains par les Afghans.

Si certains progrès ont été accomplis, la paix à long terme en Afghanistan ne peut être considérée comme acquise. Nous sommes préoccupés par l'augmentation alarmante du niveau de violence et des pertes civiles. Nous condamnons fermement les attaques perpétrées par les Taliban et d'autres groupes terroristes contre des civils, notamment des femmes, des enfants, des étudiants, des professionnels de la santé et des fonctionnaires, au cours des derniers mois.

Dans le cadre de cette réunion, je souhaite soulever les trois points suivants.

Premièrement, il est essentiel qu'un cessez-le-feu permanent soit rapidement conclu afin de mettre un terme à la violence actuelle. Le peuple afghan souffre depuis bien trop longtemps. Nous appelons les parties concernées à surmonter leurs divergences afin de parvenir à un accord de cessez-le-feu dans les plus brefs délais. Les négociations de paix intra-afghanes ont besoin d'un environnement stable et propice pour être couronnées de succès et parvenir à une solution politique durable.

À cette fin, il reste essentiel que l'ONU, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA), les pays de la région et d'autres partenaires internationaux continue d'apporter leur concours. Nous nous félicitons de la coopération régionale et du rôle joué par les pays de la région pour promouvoir la paix et le développement en Afghanistan. Nous félicitons M. Jean Arnault de sa nomination en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales, et attendons avec intérêt les efforts qu'il déploiera pour accompagner le processus de paix dans le pays.

Nous constatons qu'une attention continue d'être accordée à la protection des femmes, à leur développement socioéconomique et à leur participation à la prise de décision. Nous encourageons la poursuite des efforts visant à permettre aux femmes afghanes de réaliser pleinement leur potentiel, de se libérer de la peur et du besoin et de diriger leur pays sur un pied d'égalité avec les hommes.

Deuxièmement, nous exhortons une fois de plus toutes les parties pertinentes à respecter pleinement le droit international humanitaire, à cesser immédiatement de prendre pour cible les civils et les biens à caractère civil et à garantir un accès sans entraves aux services humanitaires dans le contexte de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Il faut également redoubler d'efforts pour lutter contre la menace du terrorisme, de la criminalité et du trafic de drogue et pour aider les personnes à trouver des moyens de subsistance durables et licites.

Nous saluons également les efforts déployés par la MANUA, le Service de la lutte antimines de l'ONU et les partenaires pour relever les défis humanitaires urgents en Afghanistan, notamment le déminage et la sensibilisation aux risques au cours des derniers mois, en cette période difficile de pandémie.

Troisièmement, nous appelons le Gouvernement à intensifier ses efforts pour promouvoir le développement économique et la reconstruction du pays, ainsi que pour faire face aux problèmes urgents, tels que l'insécurité alimentaire et la pandémie de COVID-19, avec l'aide de la communauté internationale.

Nous sommes préoccupés par l'augmentation du nombre de personnes confrontées à des niveaux élevés d'insécurité alimentaire depuis la période hivernale : en mars, elles étaient 16,9 millions. À cet égard, nous appelons l'ONU et les partenaires régionaux et internationaux à continuer de renforcer l'aide humanitaire à l'Afghanistan afin de répondre aux besoins prévus.

Pour terminer, le Viet Nam réaffirme son appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de l'Afghanistan, ainsi qu'à la quête de la paix, de la stabilité et du développement dans le pays. Nous exprimons une fois encore notre soutien aux efforts de la MANUA et de M^{me} Lyons.

Annexe 17**Déclaration de M^{me} Adela Raz, Représentante permanente de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

C'est un grand honneur pour moi d'avoir l'occasion de m'adresser au Conseil aujourd'hui. Permettez-moi tout d'abord de vous féliciter, Madame la Présidente, pour votre direction compétente de la présidence du Conseil de sécurité ce mois-ci et pour avoir organisé cet important débat sur la situation en Afghanistan.

Je tiens également à remercier la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, pour son exposé complet et approfondi, ainsi que pour son travail dévoué à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. Je remercie le Secrétaire général pour son rapport sur la situation en Afghanistan (voir S/2021/252).

Enfin, qu'il me soit permis de remercier ma sœur, la Présidente Shaharzad Akbar, pour sa voix persistante et forte de femme afghane éminente et pour son témoignage émouvant et instructif. L'important travail de la Commission afghane indépendante des droits de l'homme, qui plaide pour la protection des droits humains en cette période critique, est essentiel et plus que jamais nécessaire. Je vous remercie, Madame la Présidente Akbar, pour votre travail remarquable.

Comme de nombreux autres pays en développement, l'Afghanistan a également été durement touché par la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). L'économie est perturbée, notre secteur de la santé est toujours aux prises avec le défi de la COVID-19, et beaucoup d'Afghans ont perdu leurs moyens de subsistance.

Simultanément, nous avons assisté à un nombre record d'incidents de sécurité. Les Taliban ont intensifié leur niveau de violence contre nos forces de sécurité et les civils afghans. Ils visent directement ceux qui aspirent à un avenir meilleur. Ils visent notre jeune démocratie, notre société civile dynamique et notre presse libre et indépendante. Ces attaques cherchent à dissuader la participation des femmes et des jeunes au processus de paix, à créer une panique généralisée et à anéantir nos aspirations à la paix. Ces attaques sont contraires aux principes inscrits dans la Charte des Nations Unies et la Déclaration universelle des droits de l'homme.

Ces attaques ciblées ont tué des journalistes qui s'efforçaient d'apporter la vérité à leurs concitoyens ; elles ont porté atteinte aux défenseurs de la société civile, qui défendent courageusement les droits de leurs frères et sœurs afghans ; et elles ont tué et blessé des fonctionnaires qui avaient choisi une carrière au service du nouvel Afghanistan, ainsi que nos érudits et nos chefs religieux qui ont dénoncé la guerre en cours et le bain de sang continu en Afghanistan comme étant contraires aux principes fondamentaux de l'Islam.

Ces attaques ciblées ne touchent pas des cibles anonymes, mais des compatriotes afghans avec des familles, des rêves et des aspirations. Au début du mois, Mursal Wahidi, Sadia Sadat et Shahnaz Raofi ont été assassinées à Jalalabad. Elles avaient toutes une vingtaine d'années et travaillaient comme journalistes. La semaine dernière encore, quatre femmes et une enfant de trois ans – Shukria Shams, Aziza Malikzada, Nargis Kohistani, Arsh Mayil et Khatera Mayil – ont perdu la vie alors qu'elles étaient dans un bus à Kaboul. Nous devons tous nous souvenir de leurs noms et honorer leur vie en poursuivant sans relâche une paix qui protège nos acquis, notre jeune démocratie et nos droits universels ainsi que les droits donnés par l'Islam. Ces attaques ne visent pas seulement le Gouvernement, mais plus fondamentalement les valeurs humaines auxquelles nous tenons tous ici.

Ces meurtres effroyables et la recrudescence de la violence surviennent pendant l'une des plus grandes crises humanitaires de l'histoire de l'Afghanistan. Nous avons commencé l'année 2020 avec 9,4 millions de personnes en situation de besoin humanitaire, un chiffre déjà élevé qui était dû à la sécheresse et au conflit. Mais aujourd'hui, ce nombre a atteint un chiffre record de 18,4 millions de personnes. En d'autres termes, près de la moitié des Afghans ont besoin d'une aide humanitaire. De son côté, le plan d'intervention humanitaire le plus récent estime que 1,3 milliard de dollars sont nécessaires pour intervenir.

Nous devons également vacciner tous les Afghans contre la COVID-19 pour nous relever de la pandémie. La campagne de vaccination a commencé, et nous sommes reconnaissants au Mécanisme COVAX pour un accès mondial aux vaccins et à nos donateurs bilatéraux, notamment l'Inde et la Chine, d'avoir fourni les premières doses.

Le nombre écrasant de personnes dans le besoin, le défi pressant de répondre à l'insécurité alimentaire et aux autres préoccupations humanitaires, y compris la situation des réfugiés qui rentrent chez eux et la réapparition continue de la polio, soulignent l'urgence d'un cessez-le-feu global et des efforts pour parvenir à une paix durable et viable – une paix dans laquelle chaque Afghan, quels que soient son sexe, son ethnie ou son âge, se voit inclus et protégé.

La situation humanitaire désastreuse et le conflit prolongé en Afghanistan continuent de souligner notre besoin vital de progrès tangibles dans notre quête de paix. Nous avons entamé le processus de paix avec les Taliban en sachant que nous étions confrontés à un processus long et compliqué. Nous savions que ce serait difficile et que nous nous réunirions à la table des négociations avec un groupe aux vues radicalement différentes sur ce que devrait être l'avenir de l'Afghanistan. Néanmoins, les premiers accords conclus à Doha sur le code de conduite des négociations et les groupes de contact pour les discussions nous montrent le pouvoir du dialogue, tout en offrant l'espoir d'une voie à suivre dans le cadre d'un format dirigé et contrôlé par les Afghans.

Je m'en voudrais de ne pas exprimer notre vive reconnaissance à l'État du Qatar pour ses efforts inlassables, ainsi qu'aux États-Unis pour avoir facilité les premières étapes des négociations intra-afghanes, en collaboration avec nos partenaires régionaux, nos voisins, nos amis et nos alliés.

Bien que nous fassions preuve d'un optimisme prudent face à ces premiers résultats, nous restons convaincus que les Taliban doivent faire preuve d'un engagement plus fort et plus authentique en faveur de la paix et le traduire en actes, compte tenu notamment de la persistance des niveaux élevés de violence et d'attaques ciblées, des relations qu'ils entretiennent avec des organisations terroristes, de leur refus d'adhérer à un cessez-le-feu humanitaire malgré de multiples appels, et des rapports faisant état de leurs préparatifs en vue d'une offensive de printemps contre-productive.

Comme nous l'avons fait lors de précédentes occasions, nous profitons à nouveau de cette tribune pour demander au Conseil de sécurité et à l'ONU dans son ensemble de continuer à appeler les Taliban à observer un cessez-le-feu complet et permanent.

Sur notre chemin vers la paix, je voudrais souligner les trois points suivants.

Premièrement, le Gouvernement afghan est fermement résolu à mettre fin au conflit dans notre pays et à instaurer une paix durable que le peuple afghan réclame de toute urgence. Cet engagement nécessite une approche nationale unie et le soutien des partenaires régionaux et internationaux dans la poursuite de nos efforts collectifs.

Deuxièmement, je voudrais souligner l'importance du consensus et du soutien régionaux pour parvenir à une paix durable. À cet égard, nous saluons tous les efforts régionaux et internationaux qui contribuent à l'instauration de la paix et de la stabilité en Afghanistan, y compris la récente réunion de la troïka élargie à Moscou et sa déclaration conjointe finale soulignant la mise en œuvre de la résolution 2513 (2020) et réaffirmant qu'elle ne soutient pas la restauration de l'Émirat islamique.

De même, nous nous félicitons de la prochaine réunion qui sera organisée en Turquie. Le Gouvernement participera à la réunion, et nous soulignons l'importance d'un processus inclusif, y compris la participation pleine, égale et véritable des femmes, des jeunes et de la société civile. Ces groupes sont la pierre angulaire du nouvel Afghanistan et leurs voix doivent être entendues dans tous les efforts de paix. Nous considérons ces réunions comme des étapes essentielles pour renforcer et compléter les négociations intra-afghanes à Doha, et nous espérons que les résultats de ces réunions renforceront les progrès déjà accomplis et se traduiront par des avancées tangibles vers la réalisation d'une paix durable correspondant à la volonté du peuple afghan.

Et troisièmement, nous nous félicitons de l'engagement accru de l'ONU en Afghanistan et de la nomination de M. Jean Arnault au poste d'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales. L'ONU est un partenaire de confiance et un allié du peuple afghan depuis des décennies. Ses efforts au cours des 20 dernières années sont louables. Nous espérons que grâce à ses efforts, M. Arnault pourra compléter et rehausser les activités de la mission critique actuelle des Nations Unies en Afghanistan et, avec le dévouement et l'excellent leadership de la Représentante spéciale du Secrétaire général, M^{me} Lyons, nous permettre de faire des progrès vers une paix durable et dans la dignité en Afghanistan et vers la fin du conflit.

Alors que nous continuons à tenir ces réunions, je voudrais réitérer une fois de plus la position du Gouvernement, à savoir qu'il n'est possible de parvenir à une paix pérenne que si elle bénéficie du soutien de tous les Afghans et garantit la participation effective de tous les Afghans, notamment les femmes, les jeunes, les minorités et notre dynamique société civile, au processus de prise de décisions. Toute décision concernant la paix future et un règlement politique doit être fondée sur la libre volonté du peuple afghan, exprimée dans le cadre d'élections libres, régulières et justes, garanties par nos partenaires régionaux et internationaux. Il est impossible d'instaurer une paix durable en Afghanistan sans sauvegarder, protéger et promouvoir les acquis que nous avons obtenus au cours des 20 dernières années. L'ordre constitutionnel doit être préservé et notre démocratie doit être protégée.

Nous voulons également promouvoir la vision d'un Afghanistan qui soit un acteur actif dans la région, une plaque tournante pour la connectivité et le commerce et un catalyseur pour le développement et l'intégration de l'Asie centrale et du Sud. Nous sommes convaincus que cet objectif est réalisable, et votre appui sera fondamental pour que nous puissions atteindre cet objectif commun.

Le peuple afghan ne veut plus de chaises vides dans les salles de classe – des chaises laissées vides par des élèves confrontés à l'insécurité ou par des filles à qui on a interdit d'aller à l'école. Nous voulons une société qui soutient et défend les droits des femmes, des hommes et des groupes ethniques qui composent notre famille afghane riche et diverse, une démocratie dans laquelle tous sont entendus, respectés et représentés. Nous voulons une nation prospère et un pays en paix avec lui-même, notre région et le monde.

Il s'agit d'un message fort et ferme de la part du peuple afghan qui est fatigué de décennies de souffrances et de guerre. Le Gouvernement continuera à s'acquitter du mandat qui lui a été confié par le peuple, et nous appelons les Taliban à s'engager véritablement en faveur de la paix en vue de l'avènement d'un Afghanistan prospère, démocratique et pacifique.

Annexe 18

Déclaration de la Mission permanente de l'Allemagne auprès de l'Organisation des Nations Unies

La situation en matière de sécurité en Afghanistan reste très préoccupante. Nous condamnons le niveau élevé de violence, en particulier à l'encontre des femmes, et les assassinats ciblés de civils au cours des dernières semaines et des derniers mois. Nous nous associons à la déclaration à la presse faite récemment par le Conseil de sécurité (voir SC/14464) et nous condamnons ces actes odieux. Nous soulignons en outre l'appel lancé par le Conseil pour qu'il soit mis fin aux attaques ciblées.

Des progrès ont été réalisés dans les négociations de paix concernant l'Afghanistan menées à Doha, mais il est certain qu'il faut leur donner un nouvel élan. L'objectif et l'ambition doivent être de parvenir à un cessez-le-feu permanent et total le plus rapidement possible, ainsi qu'à un règlement politique inclusif pour mettre fin au conflit en Afghanistan. Nous appelons toutes les parties concernées, en particulier les Taliban, à participer à des négociations dignes de ce nom et à contribuer à leur résultat, notamment en prenant des mesures de confiance, comme l'obligation de réduire immédiatement la violence.

Des initiatives récentes ont donné un nouvel élan au processus de paix. Nous constatons avec satisfaction que l'ONU s'est engagée à jouer un rôle plus important dans ce processus et que les pays de la région et les principaux partenaires internationaux y participent. Nous ne pouvons que nous féliciter de la déclaration issue de la réunion de la troïka élargie à Moscou, qui fait référence à la résolution 2513 (2020).

Pour parvenir à une solution durable au conflit, il importe que les Afghans, notamment les femmes, s'approprient ce processus. Nous appelons à une coordination étroite avec les négociations de paix de Doha, qui restent jusqu'à présent le principal moyen de parvenir à un accord de paix avec les Taliban. Nous soulignons également l'importance d'assurer la participation pleine, véritable et sur un pied d'égalité des femmes à tous les niveaux et à toutes les étapes du processus de paix, conformément à la résolution 1325 (2000) et à toutes les résolutions pertinentes portant sur les femmes et la paix et la sécurité. En outre, le consensus régional et international doit être inclusif et solide. Un tel consensus doit associer toutes les principales parties prenantes pour assurer la paix, la stabilité et le développement à long terme en Afghanistan. L'Allemagne reste prête à apporter son aide dans ce domaine. Nous sommes prêts à poursuivre notre appui.

Nous remercions le Gouvernement qatarien pour ses efforts inlassables et constants. De même, nous saluons l'initiative de la Turquie d'accueillir une conférence sur le leadership en étroite coordination avec l'ONU, le Qatar et de nombreux autres acteurs, dont l'Allemagne.

L'ONU a un rôle clef à jouer s'agissant d'instaurer la stabilité et de promouvoir le développement en Afghanistan. Nous n'avons cessé d'appeler à un rôle actif de l'ONU dans le processus de paix et nous saluons la nomination de Jean Arnault en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales. Nous lui apporterons notre appui, à lui et à son équipe, dans les semaines et les mois à venir. Nous continuerons à apporter notre appui à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, dans ses efforts louables à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan. À cette occasion, nous voudrions réitérer notre offre de soutenir la Mission en mettant à sa disposition du personnel expérimenté.

Annexe 19

Déclaration de M. Mohammad Kurniadi Koba, Chargé d'affaires de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais tout d'abord remercier toutes les intervenantes de leurs exposés édifiants.

L'Afghanistan aborde une nouvelle étape de son long voyage vers la paix et la prospérité. S'il est vrai que des défis subsistent sur cette voie, les Afghans sont pleins d'espoir de voir leur patrie parvenir à la paix, à l'unité et à la prospérité. Le Conseil et toutes les parties prenantes concernées doivent également jouer efficacement leur rôle pour faire en sorte que le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans aboutisse enfin. Sur cette note, je voudrais mettre en exergue trois points.

Premièrement, s'agissant de préserver et de faire avancer les négociations inter-afghanes, celles-ci sont l'âme d'un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans. Toutes les parties doivent s'abstenir de toute action susceptible d'entraver ces négociations. Le renforcement de la confiance et de l'entente mutuelles, tout en donnant la priorité au bien-être et aux intérêts à long terme des Afghans ordinaires, est essentiel.

L'Indonésie appelle également les acteurs internationaux et régionaux, notamment la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan, à continuer d'apporter leur appui pour faire avancer ces négociations.

Deuxièmement, pour un processus de paix inclusif, la participation des femmes et des jeunes est l'élément clef pour instaurer et maintenir la paix sur le terrain. Nous prenons note des statistiques alarmantes selon lesquelles 42 % des victimes de la guerre en Afghanistan sont des femmes et des enfants. C'est pour cette raison que l'Indonésie est fermement convaincue qu'un processus de paix couronné de succès, dirigé et contrôlé par les Afghans, n'est possible qu'avec la participation pleine et entière de tous les éléments de la société afghane, notamment les femmes.

Nous constatons avec satisfaction que les femmes afghanes participent de plus en plus au processus de paix, notamment lors du sommet des dirigeantes afghanes sur la paix, qui s'est tenu à Dubaï du 15 au 20 novembre 2020.

Pour sa part, l'Indonésie a également déployé des efforts pour appuyer le renforcement de la participation des femmes au processus de paix, et pour faire en sorte qu'elles soient des agentes de la paix dans toutes les dimensions de la société afghane, notamment en lançant le Réseau de solidarité des femmes afghanes et indonésiennes en 2020.

Troisièmement, en ce qui concerne l'amélioration de la sûreté, de la sécurité et du bien-être des Afghans, comme l'indique le Secrétaire général dans son rapport(S/2021/252), nous sommes profondément préoccupés par le niveau record des besoins humanitaires en Afghanistan, notamment le niveau élevé d'insécurité alimentaire auquel les Afghans sont confrontés, dans un contexte de détérioration des conditions de sécurité et de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19).

Les progrès accomplis dans le cadre du processus politique en cours doivent être reflétés dans la vie quotidienne de tous les Afghans. Cela est essentiel pour rétablir la confiance du peuple afghan et créer un espace pour les pourparlers de paix.

Nous appelons également les parties à respecter la résolution 2532 (2020), qui appelle à un cessez-le-feu mondial dans le contexte de la pandémie.

L'Indonésie reste préoccupée par les activités terroristes et la culture de stupéfiants. Nous sommes favorables au renforcement de la coopération entre toutes les entités compétentes en matière de lutte contre le terrorisme et les stupéfiants, notamment par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime.

Pour terminer, l'Indonésie reste déterminée à continuer d'appuyer le processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans au moyen de programmes de renforcement des capacités dans divers domaines, notamment l'autonomisation des femmes, en Afghanistan.

Annexe 20**Déclaration de M. Majid Takht Ravanchi, Représentant permanent de la République islamique d'Iran auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je remercie M^{me} Deborah Lyons, Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, de son exposé. L'Iran est disposé à coopérer avec M. Jean Arnault, l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales nouvellement nommé.

Le peuple afghan est en train de célébrer Novruz et le début d'une nouvelle année. Nous présentons nos vœux de Novruz à tous les Afghans, et nous espérons que le début de cette nouvelle année marquera l'ouverture d'un nouveau chapitre de leur histoire sur la voie d'une paix, d'une stabilité et d'une prospérité durables.

L'exigence de paix durable exprimée par les Afghans de tous horizons n'a jamais été aussi forte. Leurs voix doivent être entendues et bénéficier d'un soutien efficace. Ils ne doivent pas être abandonnés en ce moment crucial.

Le simple fait qu'un bon nombre d'efforts et d'initiatives soient actuellement en cours en Afghanistan constitue une avancée encourageante, car ils témoignent au minimum de la volonté politique des acteurs nationaux, régionaux et internationaux de mettre fin au conflit tragique dans ce pays. Néanmoins, la paix ne peut être importée ou imposée, et le nombre élevé d'initiatives ne garantit pas leur réussite. Le plus important est maintenant d'investir dans un processus de paix global et inclusif, dirigé et contrôlé par les Afghans, sous l'égide de l'ONU. Ce processus doit s'appuyer sur la participation de toutes les factions afghanes, y compris les Taliban ; placer les intérêts de tous les citoyens afghans au-dessus des intérêts de certains segments de la société ; prendre dûment en compte les intérêts et préoccupations légitimes des pays voisins ; et recevoir l'appui de la communauté internationale.

Tout plan proposé doit être réaliste, détaillé et équilibré. Il doit préserver et développer les progrès déjà réalisés par le peuple et le Gouvernement afghans, en particulier la Constitution actuelle ; le droit du peuple à l'autodétermination par le biais d'élections ; les droits des minorités ethniques et religieuses et des femmes ; et l'engagement à lutter contre le terrorisme.

Dans ce contexte, nous rappelons la résolution 75/90 de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée appelle à préserver la Constitution afghane et rejette la restauration de l'Émirat islamique. Il convient de rappeler que le système de gouvernance actuel, qui a été choisi par le peuple afghan, bénéficie d'un large appui international.

Conformément à sa position de principe inchangée, l'Iran continue d'appeler l'ONU à jouer un rôle central et à participer davantage et concrètement au processus de paix intra-afghan. L'Iran se tient prêt, en coordination avec l'ONU, à continuer de contribuer à la réussite de ce processus.

Dans le même temps, la paix et la violence sont contradictoires et ne peuvent aller de pair. Ainsi, pour répondre à la bonne volonté dont fait preuve le Gouvernement afghan dans le cadre des pourparlers de paix, les Taliban doivent cesser toutes leurs attaques contre les forces de défense et de sécurité afghanes.

Les conditions de sécurité en Afghanistan restent une source de profonde préoccupation. D'un côté, les actes de terrorisme commis par Daech représentent une grave menace pour la sécurité de l'Afghanistan et de la région, et, de l'autre, la présence de forces étrangères est une autre source d'instabilité en Afghanistan.

Nous réitérons notre appel de longue date au retrait de toutes les forces étrangères d'Afghanistan, lequel, comme l'ont souligné de nombreux orateurs, doit être ordonné et responsable et ne doit pas créer un vide sécuritaire en Afghanistan.

Dans le même temps, avant et pendant le retrait des forces étrangères, les forces militaires et de sécurité afghanes doivent être soutenues et renforcées, et une aide efficace doit être fournie à l'Afghanistan pour lutter contre la production illicite et le trafic de stupéfiants, qui sont une source de financement pour le terrorisme et d'autres formes de criminalité.

Il est acquis qu'une paix durable ne pourra être instaurée en Afghanistan sans améliorer sa situation économique, ce qui nécessite un ferme appui régional et international.

De notre côté, en sus des plus de 3 millions d'Afghans que nous accueillons en dépit du terrorisme économique sauvage auquel nous soumettent les États-Unis, nous promovons la coopération économique avec l'Afghanistan et, en mettant en œuvre certains projets, nous avons relié ce pays enclavé à la haute mer par le port iranien de Chabahar et à l'Europe par ligne ferroviaire Khaf-Hérat. Cette dernière a été inaugurée en décembre dernier par les Présidents des deux pays, qui ont qualifié l'inauguration de ce projet d'événement historique, renforçant encore la coopération économique bilatérale et régionale, et consolidant ainsi les fondements d'une paix et d'une stabilité durables en Afghanistan.

L'Iran et l'Afghanistan ont des origines religieuses, culturelles, linguistiques et historiques communes et leur stabilité, leur développement socioculturel ainsi que leur croissance économique sont étroitement liés et complémentaires. La République islamique d'Iran est déterminée à contribuer à un Afghanistan plus sûr et prospère en continuant d'améliorer les relations entre ces deux nations fraternelles.

Annexe 21

Déclaration de la Mission permanente de l'Italie auprès de l'Organisation des Nations Unies

L'Italie se félicite d'avoir la possibilité de présenter sa déclaration par écrit à l'occasion du débat du Conseil de sécurité sur la situation en Afghanistan.

L'Afghanistan se trouve à un moment charnière de son histoire, où les problèmes sont multiples mais où les possibilités le sont également. Pour la première fois après plus de 40 années de conflit et 20 années d'intervention internationale, une occasion s'offre au pays d'atteindre les objectifs qui consistent à rétablir la stabilité et à créer des conditions propices à la réconciliation nationale.

L'Italie apprécie la volonté des États-Unis de donner plus d'élan aux négociations intra-afghanes et au processus de paix global. Nous apprécions également la redynamisation du rôle que l'ONU est appelée à jouer dans ce contexte nouveau, en garantissant la cohérence, la constance et la coordination des activités prévues. À cet égard, tout en exprimant nos remerciements sincères et soutenus à la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, et à son équipe pour leur travail remarquable, nous saisissons cette occasion pour présenter nos plus sincères vœux de réussite à l'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales nouvellement nommé, Jean Arnault.

De nouvelles menaces apparaissent en Afghanistan alors qu'une flambée de violence touche aveuglément les civils. Nous sommes particulièrement attristés par cela, et nous condamnons catégoriquement la vague de violence qui, au cours des derniers mois, a ravagé le pays. Nous observons avec une profonde inquiétude les nombreux assassinats de journalistes, d'opérateurs des médias, de défenseurs des droits de l'homme, d'employés de la fonction publique, de membres de la société civile et d'intellectuels, dont un grand nombre sont des femmes. Ces attaques lâches bloquent la voie de la paix et restreignent l'espace réservé aux libertés civiles pour lesquelles le peuple afghan lutte si courageusement avec l'appui de la communauté internationale.

Il est essentiel que ces actes, ainsi que toutes les autres formes de violence, cessent immédiatement pour donner de réelles chances de réussite aux négociations de paix. De même, nous renouvelons notre appel urgent à un cessez-le-feu immédiat et global qui ouvre la voie au règlement du conflit grâce à la conclusion d'un accord politique inclusif garantissant l'avènement d'un Afghanistan souverain, uni et démocratique, en paix avec lui-même, avec les pays voisins et avec le reste du monde.

Les initiatives prévues pour les semaines à venir pourraient ouvrir la voie à la pacification et à la stabilisation à terme de l'Afghanistan et offrir aux Afghans la perspective d'une vie digne, ce dont le conflit les a privés jusqu'à présent. Tout doit être mis en œuvre pour saisir cette occasion historique. Dès lors, nous encourageons vivement toutes les parties à s'employer résolument, avec sérieux et de bonne foi, à maintenir sur les rails le processus de paix. Dans le même temps, il sera essentiel de s'assurer de l'appui et de la contribution de toutes les parties prenantes concernées, à savoir l'ONU, les principaux acteurs régionaux ainsi que les donateurs et partenaires de longue date de l'Afghanistan.

Tout règlement politique futur devra préserver les acquis fondamentaux des deux dernières décennies, à commencer par la protection des droits humains des femmes, des enfants et de la société civile. Il ne peut y avoir de paix durable, de réconciliation véritable et de développement harmonieux et durable pour l'Afghanistan sans une participation réelle de ces acteurs à la vie sociétale et politique du pays. Il sera également important de consolider les résultats concrets obtenus dans la lutte contre le terrorisme, afin que l'Afghanistan ne redevienne jamais une menace pour ses voisins ou pour la communauté internationale.

L'Italie restera mobilisée à l'appui de ces perspectives pour le peuple afghan en continuant de soutenir le processus de paix et de stabilisation et en renforçant sa coopération bilatérale avec le pays. C'est une cause à laquelle l'Italie a accordé une importance toute particulière ces dernières décennies. C'est également au nom de nos concitoyens qui ont sacrifié leur vie pour cette cause que nous continuerons à épauler le peuple afghan, l'ONU et nos partenaires internationaux qui œuvrent en faveur de la paix dans le pays.

Annexe 22**Déclaration de M. Ishikane Kimihiro, Représentant permanent du Japon auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous remercie, Madame la Présidente, d'avoir organisé la présente visioconférence consacrée à l'Afghanistan. Je remercie également la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, de son exposé et des efforts constants qu'elle déploie pour apporter la paix et la stabilité en Afghanistan.

Il y a un peu plus d'un an, la communauté internationale assistait à la signature historique de l'accord entre l'Afghanistan et les États-Unis d'Amérique, qui ouvrait la voie au lancement tant attendu des négociations intra-afghanes en septembre. Six mois plus tard, nous observons la situation avec à la fois espoir et inquiétude. Bien que les parties restent attachées au processus de paix, nous voyons le tribut humain insupportable que des Afghans innocents continuent de payer presque au quotidien.

Nous sommes très alarmés par le nombre croissant d'assassinats ciblés de civils, notamment de fonctionnaires, de journalistes, de défenseurs des droits de l'homme et de chefs religieux. La sécurité humaine reste gravement menacée dans ce pays. Le Japon condamne fermement ces attaques odieuses et exhorte toutes les parties concernées à décréter un cessez-le-feu immédiat et global.

Le Japon estime qu'une paix durable en Afghanistan ne peut être obtenue que par un processus de paix dirigé et contrôlé par les Afghans, dans lequel les voix de tous les segments de la société sont entendues et prises en compte. Le règlement politique doit répondre à la forte aspiration des Afghans, notamment des femmes, des jeunes et des minorités, à une paix durable. Le Japon continue d'appuyer le Gouvernement afghan et ses partenaires dans leurs efforts pour faire avancer un processus de paix inclusif.

Nous estimons également qu'un règlement politique durable du conflit en Afghanistan nécessite un engagement et une coopération solides des pays voisins et régionaux, qui doivent être bien coordonnés et harmonisés avec les efforts plus larges de la communauté internationale en appui aux parties prenantes afghanes. Dans ce contexte, le Japon se félicite de la nomination de M. Jean Arnault comme Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales. Nous espérons vivement que M. Arnault et M^{me} Lyons travailleront en étroite collaboration pour coordonner efficacement le soutien international et régional au processus de paix.

Le Japon est un partenaire de longue date de l'Afghanistan. À la Conférence de 2020 sur l'Afghanistan, qui s'est tenue à Genève, le Ministre des affaires étrangères Motegi a annoncé que le Japon s'efforcera de maintenir son aide de 2021 à 2024 à un niveau comparable à celui des quatre dernières années, soit 180 millions de dollars par an. Dans un premier geste, le Japon a annoncé sa décision le mois dernier d'accorder 122,2 millions de dollars pour faire face aux conséquences négatives de la maladie à coronavirus (COVID-19) et répondre à d'autres besoins humanitaires et de développement. Cela porte le montant total de l'aide versée par le Japon depuis 2001 à 6,9 milliards de dollars.

Jusqu'à son tragique assassinat à Jalalabad en décembre 2019, le regretté docteur Nakamura Tetsu avait consacré plus de 35 ans de sa vie à la reconstruction et au développement de l'Afghanistan. Il qualifiait ses liens avec le pays de « liens du destin ». C'est un sentiment qu'il a légué à de nombreuses personnes au Japon et qui continuera d'être le socle de notre solidarité avec le peuple afghan. Nous resterons pleinement engagés à appuyer les efforts de l'Afghanistan pour parvenir à une paix durable.

Annexe 23**Déclaration de M. Magzhan Ilyassov, Représentant permanent du Kazakhstan auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Nous félicitons la présidence des États-Unis d'avoir organisé le présent débat sur la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). La question de la paix et de la sécurité en Afghanistan a toujours été une priorité pour le Kazakhstan, y compris pendant notre mandat au Conseil de sécurité en 2017 et 2018. Nous considérons l'Afghanistan comme un partenaire régional important et œuvrons de ce fait à son intégration dans la région de l'Asie centrale.

Le Kazakhstan coparraine traditionnellement un projet de résolution annuel de l'Assemblée générale sur l'Afghanistan, étant conscient de l'importance qu'un tel projet revêt pour la paix dans le pays.

Le Kazakhstan appuie également les efforts menés par la communauté internationale pour poursuivre les pourparlers de paix qui, espérons-le, aboutiront à un cessez-le-feu et à une réduction de la violence en Afghanistan. Nous sommes fermement convaincus que le règlement du conflit afghan doit reposer sur le principe selon lequel il doit être pris en mains, dirigé et contrôlé par les Afghans. Nous considérons également que le dialogue, le compromis et l'entente mutuelle sont les seuls moyens d'aboutir à une désescalade du conflit et de jeter les bases de la stabilité dans le pays. Dans le même temps, les perspectives positives pour l'avenir de la région d'Asie centrale sont directement liées à la stabilité en Afghanistan.

Nous apprécions grandement le rôle joué par la MANUA, qui contribue aux échanges bilatéraux et multilatéraux des États d'Asie centrale avec l'Afghanistan. Sachant que la stabilité de l'Afghanistan est étroitement liée à son développement économique, le Kazakhstan accorde au pays une assistance financière, technique et humanitaire à long terme. En 2020, nous avons fourni des denrées alimentaires et d'autres formes d'aide humanitaire à l'Afghanistan frappé par la pandémie. Malgré les conséquences négatives de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) sur l'économie mondiale, nous avons pu augmenter de 55 % le volume de nos échanges bilatéraux.

Le Kazakhstan et l'Afghanistan, comme le reste des États d'Asie centrale, sont des pays en développement sans littoral (PDSL) et ont donc été particulièrement touchés par la COVID-19. Nos chaînes commerciales et d'approvisionnement ont été gravement perturbées et notre capacité d'investissement dans la mise en œuvre du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et dans la lutte contre la pandémie de COVID-19 a été considérablement réduite.

Afin de lever des fonds et de mobiliser les efforts en faveur d'une transformation structurelle de l'économie des PDSL, de la diversification de leurs exportations et de leur redressement après la pandémie de COVID-19, le Kazakhstan, en tant que Président mondial du Groupe des PDSL pour la période 2020-2021, a lancé l'adoption de la feuille de route innovante pour une mise en œuvre accélérée du Programme d'action de Vienne en faveur des PDSL pour les cinq années restantes.

L'Afghanistan a besoin d'une stratégie globale en matière de développement des infrastructures, du commerce, des investissements, du transit et des transports pour s'intégrer dans la région. Ainsi, des projets tels que la Conférence sur la coopération économique régionale concernant l'Afghanistan, l'initiative « Une Ceinture et une Route », le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud, et le gazoduc Turkménistan-Afghanistan-Pakistan-Inde constituent le pont terrestre naturel ô combien nécessaire qui va relier l'Afghanistan à l'Asie centrale, à l'Asie du Sud et au-delà.

Pour améliorer les infrastructures du pays et accroître la connectivité et l'accès, le Kazakhstan participe au projet de ligne ferroviaire Khaf-Hérat.

Une autre étape importante que nous avons franchie est la création, à Almaty, du Centre régional des Nations Unies pour les objectifs de développement durable en Asie centrale et en Afghanistan. Le Centre régional sera basé dans le nouveau bâtiment de l'ONU à Almaty, inauguré en mai 2019 par le Président Tokayev, où se trouvent 18 organismes des Nations Unies ayant des mandats régionaux et sous-régionaux.

Le Centre a pour objectif de garantir l'efficacité et d'améliorer la coordination entre toutes les parties prenantes en vue de la réalisation du Programme de développement durable à l'horizon 2030 au niveau régional. Nous pensons qu'une présence accrue de l'ONU en Asie centrale et l'établissement du Centre régional des Nations Unies à Almaty contribueront au développement durable de la région.

L'éducation est un agent essentiel du changement social, et nous apprécions donc notre partenariat avec l'Afghanistan pour renforcer ses capacités et son expertise. Depuis 2010, plus de 1 000 étudiants afghans ont obtenu leur diplôme dans des universités kazakhes grâce à des bourses parrainées par le Gouvernement kazakh.

Le Kazakhstan met également en œuvre, de concert avec le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Union européenne et le Japon, plusieurs projets de coopération triangulaire sur l'éducation, la formation et le renforcement des capacités des femmes et des jeunes afghans. Pour institutionnaliser son aide au développement en faveur de l'Afghanistan et d'autres pays de la région, le Kazakhstan a récemment créé une agence officielle d'aide au développement à l'étranger, KazAID.

Enfin, le Kazakhstan est fermement résolu à aider l'Afghanistan, en partenariat avec les pays d'Asie centrale et d'autres États Membres de l'ONU, à jeter les bases à long terme d'un redressement économique et d'une paix durables dans le pays.

Annexe 24

Déclaration de M. Munir Akram, Représentant permanent du Pakistan auprès de l'Organisation des Nations Unies

Nous remercions la Représentante spéciale du Secrétaire général, Deborah Lyons, pour son exposé aujourd'hui.

Le Pakistan et l'Afghanistan sont liés par les liens indéfectibles de la géographie, de l'histoire, de la culture, de l'ethnicité et de la foi. Nos destins sont intimement liés.

L'Afghanistan a enduré des conflits et des souffrances sans fin au cours des 40 dernières années. Nous avons partagé ses épreuves et ses tribulations et nous espérons partager sa joie lorsque la paix reviendra dans le pays.

Le Pakistan a toujours affirmé que le conflit en Afghanistan ne pouvait être résolu par la force militaire mais par un règlement politique impliquant l'ensemble du paysage politique afghan. À cette fin, le Pakistan a contribué activement à faire avancer le processus de paix afghan. Nous avons facilité le début et la conclusion de l'accord de paix entre les États-Unis et les Taliban, ainsi que les négociations intra-afghanes qui ont suivi.

Le processus de paix de Doha a fait des progrès importants l'année dernière. Nous sommes heureux que les parties afghanes concernées, y compris le Gouvernement afghan et les représentants des Taliban, soient pleinement engagées dans ce processus de paix.

Il est temps pour les dirigeants afghans de saisir cette occasion historique et de continuer à travailler de manière constructive pour parvenir à un règlement politique inclusif, à larges assises et complet. Un Afghanistan pacifique et stable est indispensable à la paix et à la stabilité dans la région et au-delà.

Le terrorisme a eu un impact dévastateur sur l'Afghanistan et ses pays voisins. Nous partageons la détermination de la communauté internationale à ne pas permettre que le territoire de l'Afghanistan soit utilisé par Al-Qaida, l'État islamique d'Iraq et du Levant ou d'autres groupes terroristes internationaux et leurs affiliés pour menacer ou attaquer quelque pays que ce soit.

Certains de ceux qui ont parlé avec éloquence du terrorisme aujourd'hui sont ceux-là mêmes qui souhaitent continuer à fomenter le terrorisme depuis les espaces non gouvernés de l'Afghanistan pour mener leur guerre terroriste contre mon pays. Il est regrettable que le Conseil ait été empêché d'examiner les preuves de leur parrainage du terrorisme.

Une réduction de la violence est une attente naturelle du processus de paix. Toutes les parties doivent s'efforcer de réduire la violence et de parvenir à un cessez-le-feu. La poursuite de la violence renforcera la capacité des auteurs de troubles, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'Afghanistan, à faire échouer les négociations de paix et à empêcher un règlement politique global en Afghanistan. Nous devons nous prémunir contre ceux qui souhaitent faire échouer un règlement pacifique sous prétexte de sauvegarder la démocratie et les droits de l'homme et continuer à utiliser le territoire afghan contre ses voisins.

Nous espérons que, malgré les multiples défis auxquels elles sont confrontées et les éventuels revers périodiques, toutes les parties afghanes persévéreront dans la recherche d'un règlement politique.

Nous saluons les efforts récents visant à redynamiser le processus de paix. Nous devons nous assurer que ces efforts complètent le processus de paix, et ne le

sabotent pas. Amener les fauteurs de troubles à la table des négociations retardera les perspectives d'un règlement rapide.

Le Pakistan saluera et soutiendra le consensus entre les dirigeants afghans et les Taliban sur tout règlement politique inclusif en Afghanistan. Ce sont les Afghans qui doivent être maîtres de leur destin et décider de leur propre avenir, sans influence ni interférence extérieures.

Annexe 25

Déclaration de M^{me} Alya Ahmed Saif Al-Thani, Représentante permanente du Qatar auprès de l'Organisation des Nations Unies

[Original : arabe et anglais]

Je tiens à vous remercier d'avoir convoqué cette réunion, Madame la Présidente, et de nous donner l'occasion d'y participer. Nous vous félicitons pour votre présidence efficace du Conseil pour ce mois. Nous remercions également M^{me} Deborah Lyons pour son exposé, et nous saluons ses efforts à la tête de la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA). Nous avons pris l'initiative de participer à cette réunion, qui se tient à un moment important, dans le cadre du rôle de l'État du Qatar en tant que partenaire international de la République islamique d'Afghanistan et médiateur en faveur du processus de paix mené par les Afghans et pris en charge par eux. Nous espérons que ce processus conduira à un règlement politique global.

L'année dernière, des progrès concrets ont été réalisés sur la voie de la paix souhaitée en Afghanistan, lorsque l'Accord pour l'instauration de la paix en Afghanistan entre les États-Unis d'Amérique et les Taliban a été conclu le 29 février, grâce aux bons offices soutenus de l'État du Qatar, qui s'est efforcé d'amener les parties à dialoguer et a organisé plusieurs cycles de négociations à Doha. L'accord de Doha a permis de prendre des mesures importantes pour mettre fin à la guerre et ouvrir la porte à des négociations intra-afghanes, comme indiqué dans la résolution 2513 (2020).

Parmi les mesures les plus importantes rendues possible par cet accord figure le lancement des négociations de paix intra-afghanes le 12 septembre à Doha, ce qui constitue une étape importante vers la réalisation d'un règlement politique global en mettant fin à la violence et aux souffrances humaines et en ouvrant la voie à la stabilité et à la prospérité. En effet, les négociations de Doha ont progressé, notamment en parvenant à un accord sur les questions de procédure.

D'autres avancées ont également été réalisées grâce au dialogue afghan facilité par l'État du Qatar l'été dernier, à savoir le cessez-le-feu pendant l'Eïd al-Fitr et l'Eïd al-Adha et l'échange réussi de prisonniers entre le Gouvernement de la République islamique d'Afghanistan et les Taliban. En janvier dernier, le deuxième cycle de négociations entre le Gouvernement et les Taliban s'est ouvert à Doha, et des équipes désignées par les deux parties ont tenu une série de réunions pour se mettre d'accord sur l'ordre du jour.

À ce stade critique, il faut tout mettre en œuvre pour préserver les acquis obtenus dans le cadre du processus de Doha, d'autant plus que nous avons pu constater personnellement, grâce à notre rôle de facilitateur des pourparlers entre les parties afghanes, que celles-ci abordent le processus de paix avec sérieux et en ayant conscience de la nécessité de mettre fin à la guerre et de parvenir à une paix durable.

Les efforts sincères déployés par l'État du Qatar à l'appui du processus de paix en Afghanistan reflètent sa politique étrangère bien établie, qui attache de l'importance au règlement des différends par des moyens pacifiques, à la médiation et à la coopération internationale, y compris avec l'ONU. Par conséquent, l'État du Qatar tient à coordonner ses efforts avec ceux de ses partenaires internationaux, qu'il s'agisse de l'ONU ou de pays amis, en vue d'appuyer et de faire aboutir le processus de Doha. À cet égard, l'État du Qatar a de nouveau accueilli ce mois-ci l'Envoyé spécial des États-Unis pour la paix en Afghanistan, M. Zalmay Khalilzad, et la Représentante spéciale du Secrétaire général pour l'Afghanistan, M^{me} Deborah Lyons,

L'État du Qatar a participé à la réunion de la troïka élargie qui a été accueillie par la Fédération de Russie le 18 mars, qui a reconnu l'importance du rôle que joue l'État du Qatar pour faciliter le processus de paix et qui a exprimé son appui aux négociations en cours à Doha. L'État du Qatar se réjouit également de convoquer, avec la République turque, une réunion le mois prochain pour promouvoir le processus de paix. Mon pays se félicite en outre de la nomination de M. Jean Arnault en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales et se réjouit de lui apporter son appui et sa coopération étroite.

Le peuple afghan a réalisé des progrès ces derniers temps. Il a maintenant besoin de l'appui de la communauté internationale pour préserver ces acquis, achever la phase de transition et relever les nombreux défis auxquels il est confronté en ce qui concerne la sécurité, le développement durable et l'économie. L'État du Qatar salue les efforts déployés par les pays voisins et les pays amis de l'Afghanistan pour apporter leur appui, notamment dans les domaines politique, humanitaire et du développement.

Pour terminer, l'État du Qatar réaffirme son appui à nos frères afghans dans leurs efforts visant à consolider la paix, la sécurité, la stabilité et le développement, et, en collaboration avec l'ONU et les partenaires internationaux, continuera à tout mettre en œuvre pour que les négociations de paix soient couronnées de succès et atteignent l'objectif visé.

Annexe 26

Déclaration de M. Feridun Hadi Sinirlioğlu, Représentant permanent de la Turquie auprès de l'Organisation des Nations Unies

Je voudrais remercier la Représentante spéciale Lyons et M^{me} Akbar de leurs exposés et la Représentante permanente de l'Afghanistan, l'Ambassadrice Raz, de sa déclaration. Je remercie également le Secrétaire général pour son rapport exhaustif (S/2021/252).

Le niveau de violence en Afghanistan, notamment le nombre élevé de victimes civiles et les attaques qui prennent délibérément pour cible des fonctionnaires, des militants de la société civile, des défenseurs des droits humains, des journalistes et d'autres professionnels des médias, est une source de vives préoccupations.

Selon le Secrétaire général, la situation en matière de sécurité s'est aggravée en 2020 et le nombre des atteintes à la sécurité a atteint un niveau record depuis que l'ONU a commencé à recueillir des données concernant ces atteintes en 2007. La violence a continué à faire de nombreuses victimes parmi les enfants. De novembre 2020 à janvier 2021, la Mission d'assistance des Nations Unies en Afghanistan (MANUA) a fait état de 86 cas de violence contre les femmes et les filles.

Nous appelons une nouvelle fois à la cessation des violences. Un cessez-le-feu assorti d'un calendrier ou au moins une réduction nette et significative de la violence est nécessaire pour instaurer la confiance entre les parties. Cela pourrait également créer un environnement propice à la réalisation de progrès importants dans le processus de paix.

Après des décennies de conflit, l'Afghanistan se trouve une fois de plus à la croisée des chemins. Les négociations inter-afghanes de Doha représentent une conjoncture propice pour mettre fin au conflit en Afghanistan, qui dure depuis des décennies, grâce une solution politique. Nous appuyons pleinement ce processus.

D'un autre côté, les progrès attendus dans le cadre de ces pourparlers n'ont pas été réalisés jusqu'à présent. À cet égard, nous appuyons les efforts déployés récemment au niveau international pour donner un nouvel élan au processus de paix, en faisant fond sur les pourparlers en cours à Doha. Nous estimons que le fait de réunir des représentants de haut niveau des parties concernées peut contribuer à des progrès rapides. Dans cette optique, nous travaillons à l'organisation d'une réunion de haut niveau en Turquie, conjointement avec le Qatar et l'ONU, en vue de compléter et de revitaliser les pourparlers de Doha. Cette réunion pourrait servir de cadre pour discuter d'une future feuille de route politique pour l'Afghanistan.

Le rôle constructif que joue l'ONU dans les efforts de paix en Afghanistan est essentiel. Nous espérons que la récente nomination de M. Jean Arnault en tant qu'Envoyé personnel du Secrétaire général pour l'Afghanistan et les questions régionales apportera une valeur ajoutée aux efforts en cours.

Nous nous félicitons également de la contribution de la communauté internationale aux efforts de paix en Afghanistan et nous la remercions de son appui à la réunion d'Istanbul, qui vise à faire avancer le processus de paix.

Je voudrais saisir cette occasion pour souligner l'importance d'une représentation véritable des femmes à la table des négociations.

Réaffirmant son ferme attachement à la souveraineté, à l'indépendance, à l'intégrité territoriale et à l'unité nationale de l'Afghanistan, la Turquie reconnaît et appuie les aspirations du peuple afghan à un avenir plus pacifique. L'objectif ultime

doit être une paix juste et durable, afin que tous les Afghans, notamment les femmes et les enfants, puissent continuer à profiter des réalisations accomplies au cours des 20 dernières années.

Nous ne saurions trop insister sur la nécessité de consolider les acquis obtenus à ce jour, en particulier dans le domaine des droits humains. Pour ce faire, la communauté internationale doit apporter un appui durable au peuple afghan. Nous félicitons la MANUA des efforts qu'elle déploie pour aider le Gouvernement et le peuple afghans dans leurs efforts en faveur d'un Afghanistan stable, pacifique et prospère.

Il demeure essentiel de relever les défis liés à l'instauration d'une paix, d'une stabilité et d'une sécurité durables en Afghanistan. La Turquie reste prête à contribuer aux efforts de paix et de réconciliation dirigés et contrôlés par les Afghans.
